



Ensemble pour vaincre la pauvreté
Plan d'inclusion économique et sociale
du Nouveau-Brunswick 2014 – 2019

Rapport final, automne 2020

Ensemble Pour vaincre la pauvreté
Overcoming Poverty Together

Table des matières

2	Coup d'œil sur EVP 2014 – 2019
3	Introduction
4	Sommaire
7	Message du ministre
8	Message des coprésidents de la SIES
10	Aperçu d'Ensemble pour vaincre la pauvreté 2
12	Piliers et thèmes
13	Pilier 1 : Renforcement des capacités communautaires
16	Pilier 2 : Apprentissage
19	Pilier 3 : Inclusion économique
22	Pilier 4 : Inclusion sociale
27	Réseaux d'inclusion communautaire (RIC)
34	Enseignements tirés
35	Annexe A
40	Annexe B
48	Annexe C
51	Annexe D

Coup d'œil sur Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014 – 2019



28 mesures prioritaires



3 comités consultatifs

Transport rural et urbain
Salaire de subsistance et équité salariale
Guichet unique

12 réseaux d'inclusion communautaire

100 000

personnes et bénévoles mobilisés

22,9 million

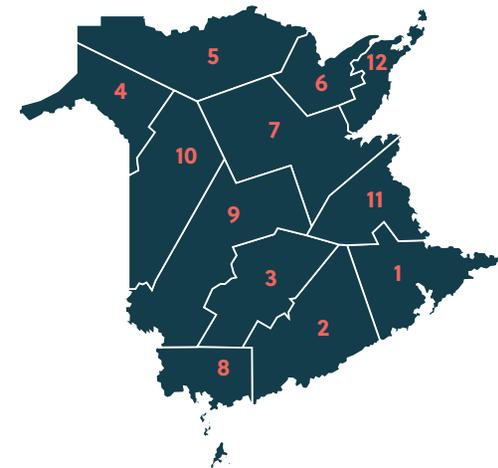
valeur de la contribution des collectivités

30,5 million

valeur des projets communautaires financés à l'échelle du N.-B.

Retour sur l'investissement de 4,06 \$

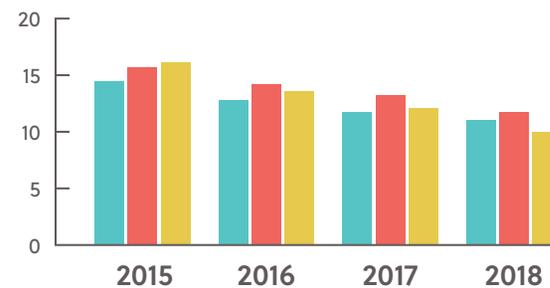
pour chaque dollar investi par la SIES dans les projets



Pourcentage de Néo-Brunswickois à faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (base de 2018) comparativement aux provinces de l'Atlantique et au Canada, 2015-2018

■ Nouveau-Brunswick ■ Provinces de l'Atlantique ■ Canada

Source: Statistics Canada



Introduction

Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick 2014 – 2019 sert de feuille de route ayant pour but d'aider le Nouveau-Brunswick à se diriger vers l'inclusion économique et sociale de l'ensemble de la population de la province. Le plan vise à créer un environnement favorisant une culture de changement qui permettra aux collectivités et intervenants de tirer profit de leurs aptitudes et de leurs capacités locales et régionales, afin de réduire la pauvreté et améliorer la qualité de vie des Néo-Brunswickois.

La Loi sur l'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick définit la pauvreté comme étant « la situation dans laquelle se trouve une personne dépourvue des ressources, des moyens, des occasions et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour s'intégrer à la société et en être un membre actif ». Le principal atout du plan est sa capacité de réunir autour d'un même but quatre secteurs – citoyens, organismes sans but lucratif, gens d'affaires et gouvernement – douze réseaux d'inclusion communautaire, leurs partenaires et autres intervenants dans un effort collectif de réduire la pauvreté dans la province.

Le rapport comprend :

1. Un résumé de ce qui a été accompli pendant la mise en œuvre d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014 – 2019*
2. Des histoires qui se déroulent au Nouveau-Brunswick et qui ont une incidence sur les Néo-Brunswickois
3. Données d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014 – 2019*
4. État des 28 mesures prioritaires du plan



Pour toute question ou éclaircissement, veuillez communiquer avec la Société d'inclusion économique et sociale esic-sies@gnb.ca ou 1-888-295-4545.

Sommaire

Ensemble pour vaincre la pauvreté : Plan d'inclusion économique et sociale 2014 – 2019 (EVP2) du Nouveau-Brunswick a servi de feuille de route pour permettre à la province de progresser et de promouvoir l'inclusion économique et sociale pour tous. L'objectif du plan est d'instaurer un environnement favorable qui suscite un changement de culture, pour permettre aux collectivités et aux intervenants d'optimiser l'utilisation des actifs locaux et régionaux, afin de réduire la pauvreté et d'améliorer la qualité de vie des Néo-Brunswickois.

La *Loi sur l'inclusion économique et sociale* du Nouveau-Brunswick définit « pauvreté » dans les termes suivants :

« la situation dans laquelle se trouve une personne dépourvue des ressources, des moyens, des occasions et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour s'intégrer à la société et en être un membre actif ».

EVP2 applique une approche unique pour regrouper quatre secteurs – les citoyens, le secteur sans but lucratif, les entreprises et le gouvernement, afin qu'ils collaborent avec 12 réseaux d'inclusion communautaire, leurs partenaires et leurs intervenants dans le cadre d'un effort collectif visant à réduire la pauvreté à l'échelle de la province.

La pauvreté au Nouveau-Brunswick

Selon *l'Enquête canadienne sur le revenu*, 58 000 personnes vivaient sous le seuil de la pauvreté au Nouveau-Brunswick en 2018. Il s'agit d'une diminution de 13 000 personnes par rapport aux 71 000 personnes vivant sous le seuil de pauvreté, calculée dans le cadre de la même enquête, en 2017.

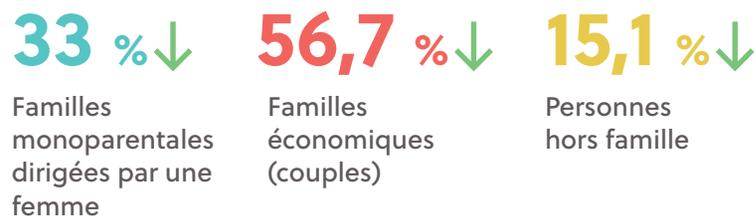
Remarque : Après 2018, les données de l'Enquête canadienne sur le revenu annuelle seront tirées de la Mesure du panier de consommation de 2018 recalculé.

En 2018, le Nouveau-Brunswick avait le deuxième taux de pauvreté le plus bas au Canada, à égalité avec le Québec, à 7,9 %. L'Alberta avait le taux de pauvreté provincial le plus bas au Canada, soit 7,3 %.

Le taux de **pauvreté général au Canada** était de **8,7 %**.
Le taux de pauvreté était :



De 2010 à 2018, le **taux de pauvreté général au Nouveau-Brunswick** est passé de **13,7 %** à **7,9 %**, une baisse de 42%. Durant cette période de huit ans, 42 000 personnes sont sorties de la pauvreté.



Comment réduire la pauvreté?

Il a été prouvé que le gouvernement ne peut à lui seul éliminer ou réduire la pauvreté. La SIES a été établie en tant que catalyseur, pour promouvoir et favoriser les partenariats entre les quatre secteurs clés de la collectivité, tant à l'échelle provinciale qu'à l'échelle régionale.

En outre, la SIES est non partisane. L'opposition officielle a toujours collaboré aux activités de la SIES et d'EVP. Un membre de l'opposition officielle siège d'ailleurs au conseil d'administration de la SIES. Dès le début et selon les dispositions de la législation, tous les partis politiques ont convenu que cette initiative NE devait PAS être politique.



Plus précisément, EVP2 comprend les éléments suivants :

- Lancement de **Des surfaces aux services** – Stratégie de transport inclusif et durable pour la province du Nouveau-Brunswick.
- Prestation de services intégrée, qui sous-tend la collaboration étroite entre Développement social et Éducation postsecondaire, Formation et Travail pour augmenter l'emploi des personnes bénéficiant de l'aide sociale.
- Assurance que des programmes d'alimentation scolaire sont exécutés dans les écoles du N.B.
- 366 projets communautaires entrepris par les RIC, pour un total de 578 projets dans EVP1 et EVP2
- Agrandissement des comptoirs provinciaux de préparation des déclarations de revenus destinées aux personnes à revenu modeste dans le cadre du programme **Obtenez vos prestations**, y compris ce qui suit :
 - Augmentation du nombre des prestations versées de 22,5 millions de dollars à 55,71 millions de dollars annuellement, soit 148 %, sur une période de huit ans;
 - Augmentation du nombre de bénévoles participant de 368 à 758, soit 109 %, sur une période de neuf ans
 - Augmentation du nombre de déclarations de revenus remplies de 13 969 à 25 720, ou 84 %, sur une période de neuf ans;
 - Augmentation du nombre d'organismes participant de 61 à 236, ou 174 %, sur une période de neuf ans.
- Poursuite de la recherche et du développement associés à une approche à guichet unique de l'accès à l'information sur les services pour le Nouveau-Brunswick (une approche de service 211).

« La pauvreté ne se résume pas à un manque d'argent; c'est plutôt ne pas avoir la capacité de réaliser son plein potentiel en tant qu'être humain. »

Amartya Sen



Message du ministre

Décembre 2020

La Société d'inclusion économique et sociale (SIES) et les 12 réseaux d'inclusion communautaire (RIC) jouent un rôle clé pour réduire la pauvreté et améliorer l'inclusion sociale, grâce à la mise en œuvre de l'initiative *Ensemble pour vaincre la pauvreté : Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick*.

Depuis leur création, il y a plus de dix ans, la Société et les RIC ont fait équipe avec différents organismes communautaires afin d'améliorer la vie des Néo-Brunswickois, de rendre les familles plus fortes et de promouvoir l'inclusion sociale et économique.

En tant que ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick, je tiens à souligner le travail exceptionnel des divers ministres et députés de l'Assemblée législative qui ont contribué à la Société tout au long d'EVP2 de 2014 à 2019. Ces personnes ont appuyé sans réserve les efforts déployés par la SIES et ses partenaires, et leurs gouvernements respectifs ont toujours participé à la réussite du plan en favorisant la participation active et concertée de leurs ministères et agences.

Je souhaite féliciter la SIES, les RIC et leurs partenaires, ainsi que les représentants des secteurs des affaires, sans but lucratif et citoyens de se consacrer à nos concitoyens et de permettre de bâtir un meilleur Nouveau-Brunswick. J'encourage quiconque qui lit ce document à soutenir ce travail et à prendre part à cette initiative essentielle.

L'honorable Bruce Fitch,
Ministre du Développement social
Ministre responsable de la Société d'inclusion
économique et sociale

Message des coprésidents de la SIES

Décembre 2020

À titre de coprésidents de la Société d'inclusion économique et sociale, nous sommes ravis de présenter le rapport final de l'initiative *Ensemble pour réduire la pauvreté : Plan économique et social 2014 – 2019 du Nouveau-Brunswick*. La Société fait état des 28 mesures prioritaires du plan et des données statistiques relatives aux taux de pauvreté.

Selon la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*, « pauvreté » désigne « la situation dans laquelle se trouve une personne dépourvue des ressources, des moyens, des occasions et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour s'intégrer à la société et en être un membre actif ». Nous croyons que personne ne souhaite vivre dans la pauvreté. De nombreux facteurs peuvent augmenter les possibilités de vivre dans la pauvreté : certains sont systémiques et fondés sur les conditions de vie, tandis que d'autres sont attribuables à des circonstances de vie imprévues.

Il a été prouvé que le gouvernement ne peut à lui seul éliminer ou réduire la pauvreté. Le regroupement de quatre secteurs – secteur sans but lucratif, entreprises, gouvernement et citoyens – pendant l'élaboration de l'initiative *Ensemble pour vaincre la pauvreté (EVP)* a donné lieu à la création d'un mouvement provincial visant à changer et à améliorer la vie de nos amis, de nos familles, de nos voisins et de nos collectivités, chaque jour.

EVP est un plan sur papier, mais dans toutes les régions de notre province, des gens concrétisent ce plan. Plus de 100 000 Néo-Brunswickois ont joué un rôle direct dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'initiative *Ensemble pour vaincre la pauvreté*, dans le cadre de 578 projets, initiatives ou programmes soutenus par les 12 réseaux d'inclusion communautaire (RIC).

Nous félicitons les RIC, leurs organismes partenaires locaux, leurs bénévoles et tous les participants qui sont actifs au sein de leurs collectivités et qui, année après année, réussissent à rassembler des citoyens, des groupes et d'autres partenaires pour aider leurs concitoyens.

Ensemble pour vaincre la pauvreté 2 (2014 – 2019) a permis d'accomplir un grand nombre de réalisations, dont les suivantes :

- Lancement d'une stratégie inclusive et durable de transport accessible, disponible et abordable pour la province du Nouveau-Brunswick (décembre 2017).
- Amélioration du programme provincial des comptoirs de préparation des déclarations de revenus destinées aux personnes à revenu modeste, par le truchement du programme [Obtenez vos prestations](#).
- Assurance qu'on exécute des programmes d'alimentation scolaire dans les écoles du Nouveau-Brunswick.
- Recherche et développement associés à une approche à guichet unique de l'accès à l'information sur les services pour le Nouveau-Brunswick (approche de service 211). Cela a donné lieu au lancement de 211 NB en octobre 2020.
- 366 projets communautaires entrepris par les RIC, pour un total de 578 projets dans EVP1 et EVP2.

Message des Coprésidents

Nous reconnaissons le rôle essentiel qu'a joué le gouvernement du Nouveau-Brunswick dans la création et la mise en œuvre de divers programmes et services harmonisés avec EVP2, notamment :

- Centres d'apprentissage précoce;
- Augmentations du salaire minimum en fonction de l'inflation;
- Prestation de services intégrée, en collaboration étroite avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, le ministère du Développement social, le ministère de la Santé et le ministère de la Sécurité publique;
- Service de garde gratuit pour les familles à faible revenu;
- Stratégie de littératie et de logement
- Plan d'éducation de dix ans.

Nous félicitons également le gouvernement du Canada, qui s'est engagé à réduire la pauvreté en présentant [Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté](#) en août 2018. Le gouvernement a également instauré l'Allocation canadienne pour enfants et l'Allocation canadienne pour les travailleurs, et a augmenté le Supplément de revenu garanti. Ces mesures ont déjà commencé à dégager des résultats positifs pour les Canadiens qui en ont le plus besoin.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et tous les organismes bénévoles, le gouvernement, les gens d'affaire, les membres actuels des conseils d'administration de la SIES et des RIC, et leurs prédécesseurs, et les autres intervenants qui ont participé au processus de mobilisation publique et à la création et à la mise en œuvre d'EVP2. Grâce à votre dévouement, le Nouveau-Brunswick a réalisé des progrès remarquables dans l'amélioration de la vie des Néo-Brunswickois.



Monique Richard
Coprésidente
Citoyens



Nick Ganong
Coprésident
Affaires



Roger Martin
Coprésident
Organismes sans but lucratif



Bruce Fitch
Coprésident
Gouvernement

Aperçu d'Ensemble pour vaincre la pauvreté 2

Ensemble pour vaincre la pauvreté : Plan d'inclusion économique et sociale 2014 – 2019 du Nouveau-Brunswick a servi de feuille de route pour permettre à la province de réaliser l'inclusion économique et sociale pour nous tous. L'objectif du plan était d'instaurer un environnement favorable qui suscite un changement de culture, pour permettre aux collectivités et aux intervenants d'optimiser l'utilisation des actifs locaux et régionaux, afin de réduire la pauvreté et d'améliorer la qualité de vie des Néo-Brunswickois.

Voici un sommaire qui aidera le lecteur à mieux comprendre EVP2. Le plan complet se trouve dans le site Web de la SIES, à www.gnb.ca/pauvrete.

Vision

Grâce à la collaboration des secteurs des gouvernements, des entreprises et des organismes sans but lucratif, des personnes vivant dans la pauvreté et des citoyens – tous les hommes, femmes et enfants du Nouveau-Brunswick – disposeront des ressources nécessaires pour répondre à leurs besoins fondamentaux tout en vivant dans la dignité, en sécurité et en bonne santé. De plus, tous les Néo-Brunswickois devraient être inclus en tant que citoyens à part entière, grâce à des possibilités d'emploi, d'épanouissement personnel et d'engagement communautaire.

Objectif global

L'objectif global d'EVP2 est de favoriser l'inclusion économique et sociale de tous les Néo-Brunswickois et réduire la pauvreté en renforçant la capacité communautaire et la collaboration des partenaires des quatre secteurs. L'accent permanent sera mis sur la réduction de la pauvreté associée au revenu de 25 % et de l'extrême pauvreté associée au revenu de 50 %.

Mandat

La SIES a été mise en place pour :

1. assurer la mise en œuvre d'EVP et l'élaboration et l'adoption de tout autre plan d'inclusion économique et sociale;
2. coordonner et appuyer les réseaux d'inclusion communautaire (RIC) dans l'élaboration de leurs plans et l'atteinte des objectifs du plan provincial énoncés dans leurs plans régionaux;
3. gérer le Fonds de l'inclusion économique et sociale créé en vertu de l'article 29 de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*;
4. exécuter les autres activités ou fonctions qu'autorisent ou exigent la *Loi* ou les règlements ou qu'ordonne la lieutenante-gouverneure en conseil.



La SIES oriente et favorise la collaboration entre les ministères du GNB, les groupes communautaires et les divers secteurs et groupes d'intérêt. Offrant son leadership dans le domaine de la réduction de la pauvreté, la SIES est outillée de façon unique pour trouver de nouvelles possibilités d'améliorer l'inclusion économique et sociale des Néo-Brunswickois.

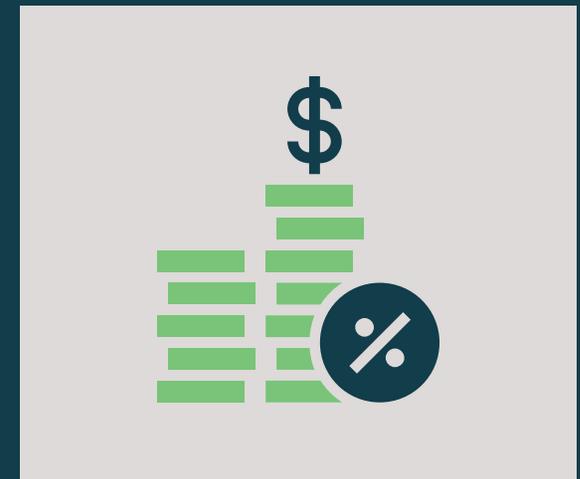
Ensemble pour vaincre la pauvreté : le plan d'inclusion économique et sociale 2014–2019 du Nouveau-Brunswick poursuit sur la lancée du plan initial d'inclusion économique et sociale lancé en 2009. Le plan met l'accent sur le renforcement de la capacité communautaire.

Le plan reconnaît que chaque personne et collectivité joue un rôle dans la promotion de l'inclusion économique et sociale, et propose que les collectivités soient habilitées à s'attaquer à la pauvreté et à d'autres problèmes au Nouveau-Brunswick. Le plan comprend 28 mesures prioritaires, réparties en quatre piliers.

Des 28 mesures prioritaires d'EVP2 (2014–2019), 25 sont terminées ou sont en cours, tandis que trois demeurent en cours (voir l'annexe B).

À cette fin, la SIES a également dirigé et soutenu plusieurs initiatives complémentaires s'ajoutant aux 28 mesures prioritaires faisant partie d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté (EVP2)*, dont les suivantes :

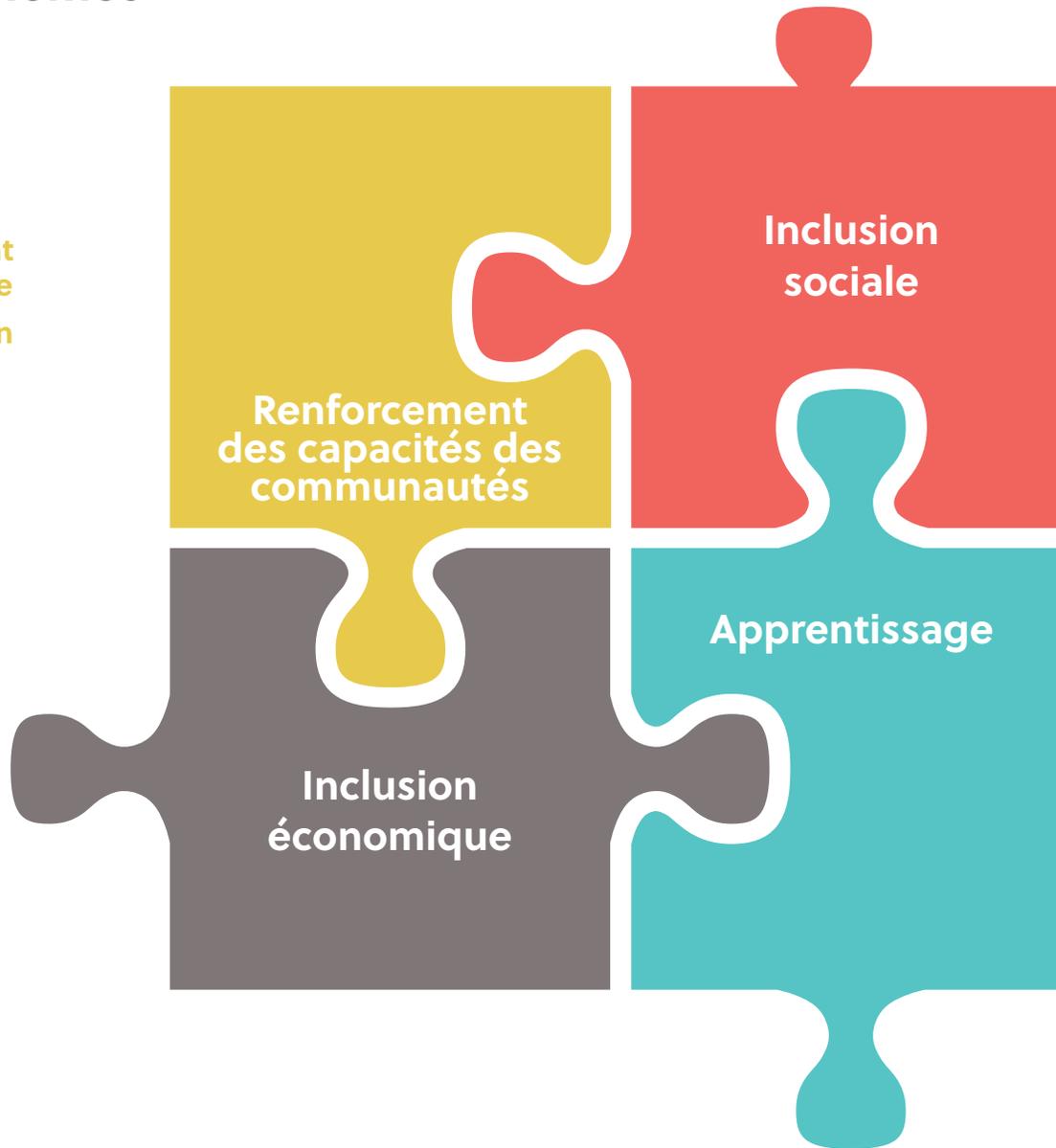
- Comptoirs d'impôts communautaires gratuits – **Obtenez vos prestations** – qui aident les citoyens à faible revenu à remplir et à présenter leur déclaration de revenus. En conséquence, ces citoyens peuvent également avoir accès à des mesures de soutien financier supplémentaires grâce à un éventail de programmes sociaux liés au régime fiscal.
- Depuis 2010, cette initiative de la SIES a permis de remplir 156 000 déclarations de revenus et de verser 288 millions de dollars aux personnes à revenu modeste au N.-B.
- Depuis 2013, les déclarants à revenu modeste ont bénéficié de l'initiative de la SIES ont également été admissibles au Bon d'études canadien (BEC). À ce jour, plus de 20 400 Néo-Brunswickois à revenu modeste ont reçu le BEC, d'une valeur de plus de 41 millions de dollars.
- 100 000 personnes mobilisées.
- Les RIC ont entrepris 366 projets (total de 578 dans EVP1 et EVP2) pour aider à faire avancer les 28 mesures prioritaires.
- Retour sur l'investissement de 4,06 \$ pour chaque dollar investi par la SIES dans les projets.



Piliers et thèmes

- Soutien au développement communautaire
- Communication et réseautage
- Bénévolat

- Participation au marché du travail
- Activité économique



- Sécurité alimentaire et disponibilité d'aliments sains
- Logement
- Transport

- Éducation des enfants et des jeunes
- Éducation, formation et préparation au marché du travail à l'intention des adultes



PILIER 1 Renforcement des capacités communautaires

En renforçant les capacités des communautés, ces dernières prennent le contrôle sur les facteurs et les décisions qui façonnent leur vie. Le renforcement des capacités des communautés vise à habiliter les individus et les groupes en tirant profit de leurs aptitudes et de leurs capacités et en les mobilisant pour apporter des changements dans leur collectivité.

Le pilier sur le renforcement des capacités des communautés comprend sept mesures prioritaires réparties en trois thèmes : Soutien au développement communautaire, Communication et réseautage, et Bénévolat.



THÈME

Soutien au développement communautaire

Des initiatives seront façonnées en fonction des valeurs des personnes qui vivent dans une communauté donnée, par l'intermédiaire de la mobilisation des atouts de la collectivité, facilitée par chacun de ces secteurs. :

1. Favoriser le développement communautaire par la mobilisation des acquis des communautés.
2. Soutenir le développement de l'esprit d'entreprendre afin de favoriser l'inclusion économique et sociale.



HISTOIRE DE RÉUSSITE

Transformer une vieille école en un centre communautaire populaire

La Barque est une coopérative à but non lucratif située dans une ancienne école de Pointe-Verte. Sa mission est de mettre en commun des espaces, des outils et des connaissances au profit de la communauté de la région Chaleur. Le centre offre des possibilités d'éducation et de formation pour améliorer le bien-être, le développement et la durabilité de la communauté.

La Barque regroupe de nombreuses associations et groupes aux intérêts variés : atelier d'ébénisterie, conditionnement physique et gymnase avec ligues sportives, coopérative de développement communautaire, aînés, club d'échecs, librairie avec plus de 7 000 livres d'occasion. Le Centre de ressources Chaleur pour parents et enfants situé à La Barque offre des programmes d'apprentissage et de divertissement pour les familles.

Une personne qui offre une formation à La Barque a mentionné que sa

participation a complètement changé sa vie. Auparavant, elle avait des opinions négatives envers son village et sa région. Depuis son engagement dans les projets de La Barque, elle reconnaît qu'elle est plus positive et a créé de nouvelles amitiés.

Le fait que le stationnement de la Barque soit régulièrement rempli de voitures le jour et en soirée attire de nouveaux participants. Les habitants du village de Pointe-Verte sont fiers de voir que l'ancienne école a repris vie.

THÈME

Communication et réseautage

La possibilité de mieux communiquer et échanger de l'information sur les activités communautaires a été mise en évidence tout au long du processus de mobilisation publique d'EVP2.

3. Échanger et communiquer de l'information pour améliorer la coordination des activités communautaires et des initiatives régionales qui favorisent l'inclusion économique et sociale.
4. Soutenir la création d'un guichet unique visant à informer les gens à propos des programmes du gouvernement et des organismes sans but lucratif liés à l'inclusion économique et sociale.
5. Célébrer les pratiques exemplaires et les réussites des collectivités.

THÈME

Bénévolat

L'efficacité des efforts de réduction de la pauvreté dépend énormément de l'engagement des citoyens qui consacrent leur temps et offrent leurs compétences pour créer des collectivités vibrantes et aider les organismes sans but lucratif à donner des possibilités aux particuliers et aux familles à revenu modeste. Il est essentiel de reconnaître la valeur du bénévolat et de renforcer le soutien de ces efforts afin de :

6. promouvoir l'esprit du bénévolat dans nos collectivités;
7. soutenir l'harmonisation des organismes et des initiatives communautaires de bénévolat.



HISTOIRE DE RÉUSSITE

Jeunes leaders en formation au Charlotte County Boys and Girls Club

Le Boys and Girls Club of Charlotte County (BGCCC) offre un lieu sûr et positif où les enfants et les jeunes peuvent découvrir de nouvelles opportunités, surmonter les obstacles, établir des relations positives et développer la confiance et les compétences pour la vie.

Le programme Leaders in Training (LIT) est offert à 22 jeunes, âgés de 13 à 17 ans. Ce camp d'été dure huit semaines. La semaine d'un participant comprend trois jours de bénévolat, une journée pour assister à un atelier éducatif et une excursion d'une journée sur le terrain.

Le programme se poursuit deux jours par semaine pendant l'année scolaire. Les étudiants sont pris en charge après l'école et ils ont la possibilité de faire du bénévolat au sein du club ou dans la communauté. La plupart des participants sont des jeunes défavorisés et vulnérables. Les membres du personnel du BGCCC agissent comme un mentor et modèle

pour tous les jeunes de ce programme. Ils fournissent un endroit sûr et accueillant pendant les heures les plus décisives de la journée. De solides amitiés se créent entre les participants, plusieurs d'entre elles étant même improbables au départ. De nombreux participants au LIT ont souffert d'anxiété sociale sévère ou ont été exclus à l'école. Grâce au programme, ils ont pu renforcer la confiance qui leur permettra de poursuivre des études supérieures, de s'engager au niveau communautaire et de trouver un emploi. De nombreux participants au LIT reviennent pour une deuxième année.

Ce programme a non seulement un impact sur les jeunes participants, mais aussi sur de nombreuses personnes de la communauté. Par exemple, 105 élèves de la maternelle à la deuxième année sont issus du programme d'alphabétisation du programme LIT.



PILIER 2

Apprentissage

L'apprentissage, l'éducation et la formation sont essentiels pour permettre aux particuliers et aux collectivités d'atteindre leur plein potentiel, pour promouvoir l'inclusion économique et sociale, et pour réduire la pauvreté. De nombreux groupes et organismes se consacrent à l'exécution de programmes éducatifs et d'apprentissage.

Pour un enfant, la littératie débute bien avant qu'il apprenne à lire et à écrire. En jouant avec des livres et en reconnaissant que les lettres peuvent se trouver partout, l'enfant développe un intérêt accru pour la littératie.

Le pilier de l'apprentissage comprend six mesures prioritaires, divisées en deux thèmes, soit l'éducation des enfants et des jeunes, et l'éducation, la formation et la préparation au travail des adultes.



THÈME

Éducation des enfants et des jeunes

Collaborer afin de s'assurer que les ressources sont accessibles pour soutenir l'éducation de nos enfants, de sorte qu'ils deviennent des personnes bien informées qui contribuent à leur collectivité et renforcer la capacité dans les écoles publiques, afin de combler les besoins en matière d'apprentissage spécialisé de tous les enfants et les jeunes, pour :

8. renforcer la capacité des parents, des familles, des tuteurs et des collectivités d'appuyer l'apprentissage des enfants et des jeunes et miser sur cette capacité;
9. appuyer et promouvoir la littératie dans le développement et l'éducation de la petite enfance;
10. élargir et renforcer le concept de modèles d'écoles novatrices, comme les écoles communautaires entrepreneuriales et les programmes scolaires communautaires;
11. promouvoir le mentorat axé sur les compétences et les programmes parascolaires, et appuyer la participation des enfants et des jeunes habitant au sein de familles à faible revenu.



THÈME

Éducation, formation et préparation au travail des adultes

Des programmes offerts en éducation postsecondaire, en éducation des adultes, en littératie, en littératie financière, en perfectionnement des compétences et en préparation au milieu du travail doivent être exécutés à l'échelle locale, dans des environnements propices à l'apprentissage, afin de rejoindre les gens au sein des collectivités qu'ils habitent. Actuellement, plusieurs collectivités exécutent ces programmes en appliquant une approche multisectorielle, pour :

12. soutenir les initiatives communautaires en littératie, en littératie financière, en éducation des adultes, en perfectionnement des compétences et en préparation à l'intégration au milieu de travail;
13. appuyer les initiatives d'apprentissage liées au développement de carrière et aux services de counseling d'emploi, destinées aux personnes à faible revenu.



HISTOIRE DE RÉUSSITE

Projet Vitrail : orientation professionnelle pour les jeunes

Le Centre Vitrail est une école alternative qui offre une seconde chance aux jeunes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires et qui souhaitent obtenir leur diplôme de 12^e année. Ces élèves font face à des difficultés personnelles dues à la pauvreté, à un environnement familial difficile, à des problèmes de toxicomanie ou de santé mentale.

Il y a trois centres d'éducation dans la région (Edmundston, Grand-Sault, Kedgwick), et ils sont situés à l'extérieur des écoles publiques afin de créer un climat de sécurité et de soutien pour l'apprenant.

Vitrail est fondé sur des valeurs de respect, d'indépendance, de responsabilité, de coopération et de partage. Le programme offre aux jeunes la possibilité d'expérimenter différents domaines de carrière, de travailler sur différents projets artistiques, culturels et personnels, ainsi que de se développer et de s'épanouir à tous les niveaux : académique, social, personnel et professionnel. Les forces et

le caractère unique de chaque individu sont mis à contribution pour assurer leur réussite individuelle. Les étudiants sont fiers de retrouver le plaisir d'apprendre.

Vitrail signifie plusieurs pièces différentes qui se réunissent et forment une seule pièce; et parce que chacun est différent, ils se retrouvent toujours avec un but, un objectif de carrière et un diplôme qui leur est propre.



PILIER 3

Inclusion économique

L'inclusion économique peut être réalisée au moyen de possibilités d'emploi, de sources de revenu et de l'influence sur les ressources, et de l'abolition des obstacles qui retiennent les possibilités.

Il faut mettre en œuvre des mesures prioritaires afin d'assurer l'inclusion économique de tous les citoyens du Nouveau-Brunswick. Ainsi, l'indexation annuelle du salaire minimum, l'adoption d'une législation plus inclusive sur l'équité salariale, la promotion de l'inclusion dans le milieu de travail et le soutien des entreprises locales et des initiatives sociales ont été mis en évidence comme étant des éléments clés pour faciliter l'inclusion économique.

Le pilier de l'inclusion économique comprend sept mesures prioritaires divisées en deux thèmes, soit la participation au marché du travail et l'activité des entreprises.



THÈME

Participation au marché du travail

Dans le premier plan d'inclusion économique et sociale, les Néo-Brunswickois ont pris des mesures importantes, collectivement, pour augmenter le salaire minimum. Dans l'initiative EVP2, on s'est engagé à maintenir les efforts fournis dans ce domaine. La prochaine étape consiste à veiller à ce que le salaire minimum soit examiné et indexé chaque année.

Le concept de salaire de subsistance a également été examiné dans plusieurs administrations. Dans l'initiative EVP2, on a travaillé dans l'optique suivante :

14. Explorer le concept du salaire suffisant.
15. Envisager la création d'une législation exhaustive sur l'équité salariale.
16. Promouvoir l'inclusion dans le milieu de travail.
17. Soutenir des conditions de travail flexibles pour créer des possibilités pour les gens qui se heurtent à des obstacles à l'emploi ou des pratiques de travail et des disponibilités uniques.



HISTOIRE DE RÉUSSITE

Toit de la fondation : un toit pour la banque alimentaire

La banque alimentaire communautaire de Miramichi cherchait un espace accessible en autobus et à pied, offrant un grand stationnement et offrant la possibilité de se développer.

Un bâtiment a été trouvé, à condition que le toit puisse être restauré à des normes acceptables. EastSide a supervisé plusieurs jeunes à risque, avec l'aide de bénévoles de l'église et de la communauté, pour enlever les débris, les vieux meubles et les murs construits à l'intérieur du bâtiment. Le toit lui-même a été temporairement réparé afin d'atténuer les dommages à l'intérieur de la structure au cours de l'hiver et du printemps. À la fin du mois d'octobre, le dernier conteneur à débris a quitté la propriété, la majeure partie de la démolition étant terminée.

Le projet a atteint la plupart des résultats prévus. Les travaux entrepris ont permis au projet d'aller de l'avant avec un financement supplémentaire d'autres partenaires financiers. Les

autres retombées comprennent l'ajout de relations établies avec les agents de probation et leurs clients dans le cadre du Programme de service communautaire du ministère de la Sécurité publique.

Au moins 100 heures de service communautaire ont été accomplies dans ce projet. De nombreux jeunes (à risque) sont restés en contact et attendent des mises à jour sur le projet de construction. Le soutien est également venu de l'extérieur de la région, d'aussi loin que la Caroline du Sud. Ce projet a inspiré d'autres communautés à considérer les actifs sous-utilisés dans leurs propres villes comme des opportunités de collaboration et de transformations communautaires.

THÈME

Activité des entreprises

La valorisation de l'entrepreneuriat est la première étape permettant de promouvoir la création d'entreprises locales et d'établir un lien entre ces entreprises et leur collectivité. Dans l'initiative EVP2, on a pris des mesures pour :

18. favoriser l'entrepreneuriat;
19. promouvoir l'appui des entreprises locales et des microentreprises;
20. promouvoir et appuyer le développement, la création et la durabilité d'un écosystème d'entreprises sociales.



HISTOIRE DE RÉUSSITE

Accroître le succès sur le lieu de travail grâce à la culture

La coopérative The Ville est un centre communautaire de Fredericton dont le but est de permettre à la communauté d'apprendre, de partager et de grandir dans un esprit de santé, de bien-être et de durabilité.

Adoptant une approche holistique, la coopérative, The Ville à vise à offrir à la communauté des opportunités progressives liées à la santé. L'objectif est de créer un lieu de soutien qui favorise les loisirs, l'éducation, la durabilité, la sécurité alimentaire, les arts et la culture, et les technologies vertes.

The Ville a construit une serre solaire écoénergétique pour soutenir des expériences d'apprentissage pratiques pour les apprenants, liées aux tâches et aux compétences courantes dans l'industrie. La serre présente aux étudiants la plus récente tendance de l'industrie dans les opérations de serre et contient les modules pour basculer facilement entre les systèmes de travail en serre traditionnels, hydroponiques et aquaponiques. Une

production pendant toute l'année permet aux apprenants d'acquérir de l'expérience en marketing, en vente et en entrepreneuriat. Les participants aux classes étaient des adultes de tous âges.

Les travaux de construction ont été coordonnés avec des experts locaux de l'industrie de la menuiserie et du bâtiment pour aider à guider les aspects techniques et à accomplir une grande partie des travaux pratiques. Depuis le début, cette construction a été le fruit d'une collaboration entre la communauté et les coordonnateurs agricoles de The Ville. Beaucoup de personnes ont prêté main forte à la réalisation de la serre : des étudiants bénévoles, un maître charpentier, un ouvrier du bâtiment et d'autres qui ont aidé à toutes les étapes de la serre.

Ce projet est un atout important pour la communauté avec la capacité de renforcer la résilience dans la sécurité alimentaire locale.



PILIER 4

Inclusion sociale

L'inclusion sociale signifie que toute personne, sans égard à ses difficultés ou à sa capacité, bénéficie de possibilités de participer, de se sentir bienvenue et d'être entendue.

L'initiative EVP2 s'est principalement employée à promouvoir l'échange de renseignements sur les aliments, le rôle évolutif des programmes d'urgence alimentaire, l'accès à des options de logement sécuritaire et de qualité dans les quartiers diversifiés, et l'élaboration de services communautaires de transport alternatif efficaces.

Ce pilier compte huit mesures prioritaires divisées en trois thèmes, soit la sécurité et la disponibilité des aliments, le logement et le transport.





HISTOIRE DE RÉUSSITE

Inspiration Café : plus que votre resto café-beigne du coin

Un vaste espace d'entreposage dans un sous-sol peut-il faire une différence dans la vie de certaines personnes?

C'est ce qu'Inspiration Café a fait après avoir transformé le sous-sol du Centre Communautaire de la paix de Moncton en un café magnifique et accueillant.

Le café-restaurant sans but lucratif embauche et forme des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, la pauvreté et les obstacles à l'emploi. Des initiatives similaires sont déjà en place partout au Canada. Le café travaille avec des agences pour aider les personnes qui ont besoin d'un emploi.

On y enseigne aux participants les compétences culinaires et humaines dans un environnement de travail chaleureux et positif.

Les participants sont rémunérés pendant leur formation pour tout faire, du lavage de la vaisselle à la salubrité des aliments en passant par les techniques de cuisson. Ils apprennent également à

faire des breuvages et à servir les clients. Ainsi, les participants ne s'ennuient pas et les coordinateurs du programme peuvent déterminer quel type de travail les intéresse. Il existe des courbes d'apprentissage pour tout le monde. Les employés bénéficient d'une excellente formation et les clients comprennent que le Café est un environnement d'apprentissage.

L'initiative offre également une formation sur les compétences de vie, qui comprend la gestion de la colère, la budgétisation, la rédaction d'un CV, l'établissement d'objectifs et la préparation d'un entretien d'embauche.

Les gens veulent être valorisés, ils veulent contribuer à la société, mais ils n'ont pas toujours la capacité de travailler à plein temps. Inspiration Café est une excellente occasion de se trouver dans un environnement solidaire et inclusif qui leur permet de travailler au maximum de leurs capacités.

Travailler au Café permet de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté. Il fournit du travail aux personnes qui veulent s'aider elles-mêmes et qui le peuvent maintenant en recevant un chèque de paie régulier.

THÈME

Sécurité alimentaire et disponibilité d'aliments sains

En tant que société, nous pouvons agir collectivement pour mettre en place des mesures durables afin de relever les défis que pose la sécurité alimentaire. Dans ce domaine, les priorités visent à surmonter les problèmes de l'insécurité alimentaire et à soutenir des solutions à long terme. Dans l'initiative EVP2, on a pris des mesures pour :

21. promouvoir et appuyer les initiatives communautaires liées à la préparation d'aliments, à la sécurité alimentaire et à l'accès à des aliments sains;
22. promouvoir la transition des banques alimentaires vers les centres d'alimentation communautaires;
23. encourager les initiatives axées sur la disponibilité des aliments nutritifs, la gestion des aliments et la coordination des programmes alimentaires d'urgence;
24. promouvoir la création de programmes de petits déjeuners communautaires dans toutes les écoles publiques.



HISTOIRE DE RÉUSSITE

Briser l'isolement social à l'Atelier

L'Atelier est un lieu dynamique et accueillant qui favorise l'entraide, brise l'isolement et développe l'indépendance et l'équilibre des personnes vivant avec des problèmes de santé mentale. Il est situé à l'Ancre, un centre multifonctionnel qui offre différents types d'activités en collaboration avec différents groupes et organisations. L'Atelier offre un lieu inclusif pour la socialisation et la participation et fait la promotion des modes de vie sains. Il est ouvert à tous et aucune référence n'est requise.

En apprenant la couture, la broderie, les techniques de tricot et en participant à des ateliers d'art et de développement personnel, les participants au programme peuvent reconstruire leur fonctionnement social et reprendre le pouvoir sur leur vie pour développer leur autonomie, briser l'isolement et reprendre confiance en eux.

Les avantages de l'Atelier comprennent :

- Créer avec vos mains aide à maintenir l'équilibre personnel;
- L'apprentissage développe la confiance en soi et l'estime de soi;
- La recherche sur la qualité des articles produits encourage la discipline et la pensée critique;
- Le développement d'un réseau de soutien permet de mieux faire face aux difficultés de la vie quotidienne.

La mission de l'Atelier est orientée vers l'intégration sociale, en brisant l'isolement et en développant un environnement social. Les participants aux profils très différents augmentent leur sentiment d'appartenance. En se dissociant de leur maladie, les participants sont en mesure d'organiser plus efficacement leur temps afin d'atteindre leurs objectifs. Le programme leur fournit une structure qui les encourage à rester actifs et tournés vers l'avenir.

THÈME

Logement

Afin de créer un parc de logements durable, les partenaires de tous les secteurs doivent collaborer afin d'élaborer et d'appuyer des solutions novatrices qui répondent aux besoins à long terme des particuliers, des familles et des collectivités en matière de logement. Dans l'initiative EVP2, on a pris des mesures pour :

25. appuyer la durabilité et la qualité des options de logement abordable déjà offertes;
26. encourager des solutions d'habitation communautaires novatrices pour offrir aux collectivités des habitats intermédiaires abordables, accessibles et de qualité.



THÈME

Transport

L'accès insuffisant au transport pose des défis considérables pour bon nombre d'entre nous, en créant des obstacles à l'emploi et à la formation, en limitant la participation aux activités sportives et communautaires ou en limitant l'accès aux services essentiels et de santé. Dans l'initiative EVP2, on a pris des mesures pour :

27. élaborer une stratégie exhaustive de transport rural et urbain pour la province;
28. promouvoir et soutenir les systèmes communautaires de transport alternatif.



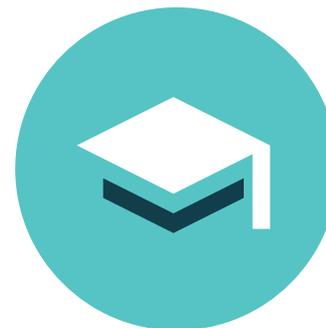
Structure

Depuis sa création, la SIES est responsable de la coordination et de la mise en œuvre des plans d'inclusion économique et sociale de l'initiative EVP. La SIES et EVP comportent une structure unique, car le conseil d'administration, les comités et les autres groupes formés sous l'égide de la SIES sont composés de représentants des quatre secteurs.

Le fondement et les activités de la SIES en tant que société d'État sont encadrés par la *Loi sur l'inclusion économique et sociale*. Comme le précise la *Loi*, le but principal de la SIES est :

- de diriger la mise en œuvre et l'évaluation du plan provincial, ainsi que l'élaboration et l'adoption des autres plans d'inclusion économique et sociale;
- de coordonner et d'appuyer les RIC dans l'élaboration de leurs plans régionaux et la mise en place des objectifs du plan provincial énoncés dans leurs plans régionaux.

La portée de la SIES s'étend des RIC des collectivités réparties dans tout le Nouveau-Brunswick à l'échelon du gouvernement provincial, car la Société compte trois ministres du gouvernement à son conseil d'administration et un groupe de travail interministériel du GNB sur la pauvreté.



Réseaux d'inclusion communautaire (RIC)

La *Loi sur l'inclusion économique et sociale* établit un cadre pour la mise sur pied de 12 réseaux d'inclusion communautaire (RIC) soit de façon indépendante, soit avec l'appui d'organismes existants destinés à la collectivité.

Depuis leur création il y a plus de dix ans, la SIES et les RIC ont fait équipe avec divers organismes pour améliorer la vie des résidents du Nouveau-Brunswick, pour rendre les familles plus fortes et pour promouvoir l'inclusion économique et sociale, afin de réduire la pauvreté au Nouveau-Brunswick. Ces réseaux sont très actifs dans leurs collectivités et, année après année, réussissent à rassembler les citoyens, les groupes et d'autres partenaires pour qu'ils aident leurs concitoyens à améliorer leur qualité de vie. Ils s'associent à des organismes locaux et les appuient dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets communautaires. Tous les deux ans, les RIC présentent un plan régional révisé qui est harmonisé avec le plan provincial. De nombreux organismes reconnaissent et soutiennent les activités des RIC en harmonisant leurs stratégies et leurs initiatives avec le plan provincial de réduction de la pauvreté.

On compte 12 réseaux d'inclusion communautaire au N.B. :

Région 1 : Comtés de Westmorland et d'Albert

Région 2 : Saint John et Sussex

Région 3 : Grand Fredericton

Région 4 : Nord-Ouest

Région 5 : Restigouche

Région 6 : Chaleur

Région 7 : Northumberland

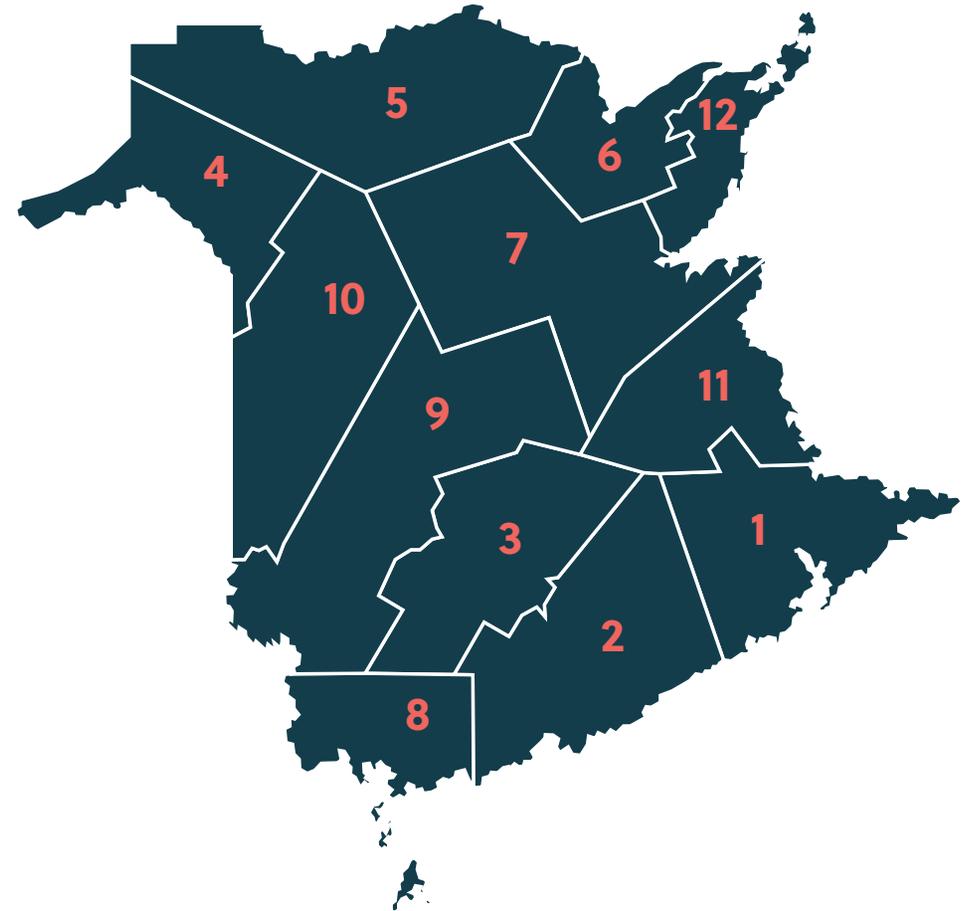
Région 8 : Comté de Charlotte

Région 9 : Centre du Nouveau-Brunswick

Région 10 : Carleton-Victoria

Région 11 : Région de Kent

Région 12 : Péninsule acadienne



Voici les thèmes des projets entrepris par les RIC dans le cadre de l'initiative EVP2 :

- Soutien du développement communautaire
- Communication et réseautage
- Éducation, formation et préparation au travail des adultes
- Transport
- Sécurité alimentaire et disponibilité d'aliments sains
- Éducation des enfants et des jeunes
- Bénévolat
- Participation au marché du travail
- Activité des entreprises
- Logement
- Santé et mieux-être

Les projets financés par la SIES suscitent un engagement communautaire qui prend différentes formes : les contributions financières, les dons en nature et le bénévolat.

Durant EVP1 et EVP2, 578 projets communautaires ont été financés. Pendant cette période, pour chaque dollar investi par la SIES, 4,52 \$ ont été mis à profit dans chaque projet, au total. En outre, plus de 100 000 résidents du Nouveau-Brunswick ont joué un rôle direct dans au moins un des projets, programmes ou processus soutenus par les RIC.



Comités consultatifs

Comme elle le faisait dans le cadre d'EVPI, la SIES a formé des comités consultatifs pour gérer des mesures prioritaires complexes qui nécessitaient un examen et une analyse plus approfondis avant la mise en œuvre d'un plan d'intervention.

Les comités consultatifs réunissent des experts en la matière venant de chacun des quatre secteurs participant à la stratégie de réduction de la pauvreté, c'est-à-dire les entreprises, le gouvernement, les organismes sans but lucratif et les citoyens qui ont vécu l'expérience de la pauvreté.

Trois comités consultatifs ont été formés dans le cadre de l'initiative EVP2 :

Comité consultatif sur le salaire de subsistance et l'équité salariale

Le pilier de l'inclusion économique comprend des mesures portant sur le salaire de subsistance et l'équité salariale.

Le comité consultatif a été créé en avril 2017, et son mandat est d'explorer le concept de salaire de subsistance et d'envisager la création d'une législation exhaustive sur l'équité salariale.

On retrouve parmi les membres du comité des personnes possédant une expertise liée aux questions de salaire de subsistance et d'équité salariale au Nouveau-Brunswick, plus particulièrement en ce qui a trait aux personnes en situation de pauvreté, deux représentants du conseil, un membre de la Direction de l'égalité des femmes, des employés des ministères respectifs possédant une expertise liée aux questions de salaire de subsistance et d'équité salariale, et un employé de la Société.

Le comité a produit un examen d'administration et un document d'options, qui a été présenté à la SIES en 2018 :

- [Rapport sur le revenu de subsistance et l'équité salariale](#) – Rapport sur la question du revenu de subsistance et de l'équité salariale au Nouveau-Brunswick

Groupe de travail sur le guichet unique

Le pilier de l'habilitation communautaire comprend une mesure axée sur l'échange et la communication de l'information communautaire, et sur la promotion des collectivités et du bénévolat.

Le Groupe de travail sur le guichet unique a été créé en avril 2017 pour soutenir la création d'un guichet unique servant à informer les gens des programmes du gouvernement et des organismes sans but lucratif associés à l'inclusion économique et sociale.

On retrouve parmi les membres du comité des personnes possédant une expertise liée aux questions de communication et d'échange de l'information au Nouveau-Brunswick, plus particulièrement en ce qui a trait aux personnes en situation de pauvreté, deux représentants du conseil et un employé de la Société.

Le comité a le mandat de mener des recherches et de documenter les différentes manières et méthodes avec lesquelles l'information au sujet des programmes et services offerts par le gouvernement et le secteur sans but lucratif est rendue accessible au public.

Les recommandations sur la voie à suivre ont été présentées à la SIES en 2018, dans ce rapport :

- [Un appel, plusieurs services](#) – Une solution de guichet unique pour les Néo-Brunswickois

À la suite du travail exploratoire considérable exécuté par le groupe de travail de la SIES, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a lancé 211 NB en octobre 2020, en partenariat avec le gouvernement fédéral et Centraide. 211 NB est une ressource gratuite, bilingue et confidentielle qui vise à aider les Néo-Brunswickois à « naviguer » dans le réseau des services communautaires, sociaux, gouvernementaux et de santé non clinique.

Comité consultatif sur les systèmes de transport ruraux et urbains

Le pilier de l'inclusion sociale comprend deux mesures portant sur les transports :

Le comité consultatif a été créé en avril 2015 et s'est vu confier le mandat d'élaborer une stratégie de transport rural et de transport urbain pour la province.

On retrouve parmi les membres du comité des personnes possédant une expertise liée aux questions de transport au Nouveau-Brunswick, plus particulièrement en ce qui a trait aux personnes en situation de pauvreté ou handicapées, deux représentants du conseil, des employés des ministères respectifs possédant une expertise liée au transport, et un employé de la Société. La SIES a présenté le rapport du comité au gouvernement en décembre 2017 :

- **Des surfaces aux services** – Stratégie de transport inclusif et durable pour la province du Nouveau-Brunswick, 2017 – 2037

Des surfaces aux services

Stratégie de transport inclusif et durable pour la province du Nouveau-Brunswick 2017-2037

Comité consultatif sur les systèmes de transport ruraux et urbains

Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick

Décembre 2017

Ensemble  pour vaincre la pauvreté
Overcoming Poverty Together



Littératie financière

Depuis 2010, la Société a collaboré avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) et le ministère du Développement social pour promouvoir le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt du Nouveau-Brunswick, que l'on appelle Obtenez vos prestations (anciennement appelé *Prenez votre part du gâteau en argent comptant*) au Nouveau-Brunswick. Parmi les autres partenaires provinciaux et fédéraux figurent le Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick, Service Canada, le ministère de la Santé et certaines collectivités des Premières Nations.

Les personnes et les familles à faible revenu qui produisent leur déclaration de revenus annuelle sont admissibles à plusieurs crédits d'impôt et prestations basés sur le revenu, provenant du provincial et du fédéral, qui les aideront à améliorer leur vie. Selon l'admissibilité et la situation de chaque demandeur, des crédits et des prestations comme le crédit pour la TPS/TVH, le crédit pour la taxe de vente harmonisée du Nouveau-Brunswick, les allocations pour enfants du Canada et du Nouveau-Brunswick, le supplément scolaire du Nouveau-Brunswick, et bien d'autres encore, peuvent être obtenus en produisant une déclaration de revenus et de prestations annuelle. Depuis 2010, l'initiative dirigée par la SIES a permis de remplir 156 000 déclarations de revenus et de verser 288 millions de dollars aux Néo-Brunswickois à revenu modeste.



Bon d'études Canadien

La Société se charge de la promotion du Bon d'études canadien (BEC) au Nouveau-Brunswick, qui est offert par le ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada. Le BEC est une subvention non remboursable contribuant à payer l'éducation ou la formation postsecondaire des enfants nés après 2004 dont le revenu net familial est inférieur à 48 535 \$ (pour 1 à 3 enfants, année d'imposition 2020).

Ce programme offre un montant maximal de 2 000 \$ de fonds fédéraux par enfant demandeur, montant qui sera déposé dans un régime enregistré d'épargne-études. Aucune contribution parentale n'est nécessaire pour obtenir le bon. À ce jour, plus de 20 400 Néo-Brunswickois à faible revenu ont reçu le BEC, d'une valeur de plus de 41 millions de dollars. Des renseignements sur le BEC sont accessibles au www.gnb.ca/pauvreté. L'inscription en ligne prends moins de dix minutes au www.moneducavenir.org/clbnb.



Gouvernement du Nouveau-Brunswick

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) a été un intervenant important dans le cadre de nombreuses initiatives ayant amélioré la vie des Néo-Brunswickois.

Le GNB continue de créer des mesures de soutien générales qui auront des effets économiques et sociaux pour la province complète, y compris les suivantes :

- Financement de la SIES et des réseaux d'inclusion communautaire;
- Soutien des centres d'apprentissage précoce à l'échelle du Nouveau-Brunswick;
- Augmentation du salaire minimum provincial, désormais des augmentations annuelles tenant compte de l'inflation;
- Approche de prestation des services intégrée entre Développement social et Éducation postsecondaire, Formation et Travail pour améliorer l'emploi parmi les clients qui sont difficiles à servir;
- Service de garde gratuit et à faible coût offert aux familles à faible revenu;
- Stratégie provinciale de littératie;
- Stratégie provinciale de logement;
- Soutien d'un plan de développement économique;
- Plan d'éducation échelonné sur dix ans;
- Prolongation du Programme d'aide pour l'énergie domestique;
- Stratégie de vieillissement en santé;
- Soutien du Groupe de travail interministériel sur la pauvreté, qui assure une meilleure harmonisation et une plus grande collaboration du GNB;
- Crédit de TVH au N.B.



Gouvernement du Canada

La stratégie fédérale de réduction de la pauvreté, *Une chance pour tous*, a été créée en consultation avec des intervenants, des universitaires et des citoyens de toutes les régions du Canada et présente la vision pour permettre de réduire la pauvreté, de soutenir les Canadiens qui s'efforcent d'intégrer la classe moyenne et de bâtir un pays diversifié, prospère et réellement inclusif, dans lequel chaque citoyen bénéficie de la croissance économique – un pays dans lequel tous les Canadiens peuvent réaliser leur plein potentiel.

Le plan fédéral de réduction de la pauvreté repose sur trois piliers et accorde une priorité semblable à celle des trois piliers du premier plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick. Voici les trois piliers du plan fédéral de réduction de la pauvreté :

- *Dignité* – Sortir les Canadiens de la pauvreté en veillant à ce que les besoins de base de chacun soient comblés;
- *Possibilité et inclusion* – Aider les Canadiens à intégrer la classe moyenne en faisant la promotion de la pleine participation à la société et de l'égalité des possibilités;
- *Résilience et sécurité* – Soutenir la classe moyenne en empêchant les Canadiens de se trouver en situation de pauvreté et en appuyant la sécurité du revenu et la résilience.

L'objectif général du plan fédéral est de réduire la pauvreté de 20 % d'ici 2020 et de 50 % d'ici 2030, comparativement au niveau de 2015 de la Mesure du panier de

consommation. L'objectif de réduction de la pauvreté de 50 % correspond à l'un des objectifs de développement durable que le Canada a adoptés en 2015.

Le gouvernement du Canada a désigné la Mesure du panier de consommation (voir l'annexe A) comme seuil de pauvreté officiel au Canada.

Dans la stratégie *Une chance pour tous*, le gouvernement du Canada a adopté une définition de « pauvreté » semblable à la définition qu'en donne le N.B. dans l'initiative EVP. Dans *Une chance pour tous*, le terme « pauvreté » est défini comme la situation dans laquelle se trouve une personne dépourvue des ressources, des moyens, des occasions et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour s'intégrer à la société et en être un membre actif.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à élaborer un tableau de bord d'indicateurs pour surveiller les autres dimensions significatives de la pauvreté, ce qui comprend les indicateurs suivants :

- Sécurité alimentaire;
- Besoins en matière de santé non comblés;
- Besoins en matière de logement non comblés et itinérance chronique;
- Pauvreté extrême associée au revenu;
- Littératie et numératie;
- Nombre de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui sont actuellement sans emploi ou ne sont pas à l'école ou en formation;

- Proportion des Canadiens à revenu relativement faible, qui représente les 40 % inférieurs de la part du revenu;
- Salaire horaire moyen;
- Taux d'entrée dans la pauvreté et de sortie de la pauvreté;
- Écart de pauvreté moyen;
- Résilience des actifs (mesurée par la capacité d'engager des dépenses à partir d'épargnes cumulées pendant trois mois).

Dans le plan, on reconnaît que la pauvreté est complexe et que les personnes font l'expérience de la pauvreté de façon différente et se heurtent à différents obstacles pour sortir de la pauvreté.

La mise en œuvre de la stratégie et sa surveillance et son évaluation comprendront une lentille d'analyse comparative entre les sexes et désagrégeront le progrès de divers groupes qui affichent historiquement une incidence plus forte de la pauvreté (par exemple les Autochtones, les célibataires âgés de 45 à 64 ans, les parents seuls, les immigrants récents, les Canadiens noirs d'autres groupes racialisés, les membres de la communauté LGBTQ2).

Le gouvernement du Canada investira 12,1 millions de dollars sur cinq ans dès 2018 – 2019 et 1,5 million de dollars par année par la suite pour combler les principaux écarts dans la mesure de la pauvreté au Canada.



Enseignements tirés

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des deux versions d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté*, nous avons tiré des enseignements. Voici ces enseignements :

- Tout d'abord, la situation économique joue un rôle essentiel dans l'établissement du portrait de la pauvreté au Nouveau-Brunswick.
- Pendant les périodes de croissance économique, il est habituel de constater une augmentation de l'emploi et une réduction du nombre de cas d'aide sociale.
- Au cours de la dernière décennie, au Nouveau-Brunswick, la croissance économique a été modeste et la croissance nette de l'emploi a été nulle. Toutefois, le nombre des cas d'aide sociale a tout de même diminué.
- La mesure de la pauvreté au Canada a montré des changements importants depuis 2009, dont des changements apportés au recensement de Statistique Canada et à la création d'un seuil de pauvreté officiel au Canada.
- Le fait que les mesures prioritaires liées à EVP soient dirigées par divers intervenants, y compris la SIES, intensifie la complexité de surveiller et d'exécuter les mesures.
- Des mesures d'aide au-delà du revenu, comme le transport gratuit, les services de garde subventionnés, les programmes d'aide alimentaire et les autres prestations non monétaires connexes, ont été appliquées par de nombreux organismes et ministères à l'échelle de la province.
- Certaines des priorités décrites dans les initiatives EVP1 et EVP2 étaient conçues pour atténuer la pauvreté plutôt que la réduire. Par conséquent, il est difficile de présenter des résultats statistiques associés à la mise en œuvre de ces priorités. Malgré cela, on a observé des avantages considérables à l'échelle communautaire, grâce aux effets qualitatifs et aux expériences bouleversantes des personnes qui sont maintenant intégrées dans leur communauté, du point de vue économique ou social.

Annexe A

Définitions

Mesure du panier de consommation

En 2018, Statistique Canada a adopté un calcul pour mesurer le nombre de personnes en situation de pauvreté, appelé la Mesure du panier de consommation (MPC).

Selon la MPC, une famille vit dans la pauvreté si elle ne peut assumer le coût d'un panier précis de produits et services au sein de sa collectivité, panier qui représente un niveau de vie modeste de base.

La MPC comprend les coûts de la nourriture, des vêtements, des chaussures, du transport, du logement et d'autres dépenses d'une famille. Les prix des produits et services qui constituent le panier sont mis à jour et des changements méthodologiques sont également apportés, s'il y a lieu.

Statistique Canada actualise ou « recalcul » actuellement la MPC en effectuant un examen détaillé. Un recalcul de la MPC découle habituellement d'un changement à la hausse du seuil de pauvreté, alors que les seuils de pauvreté sont actualisés afin de mieux tenir compte des coûts de la vie contemporains.

Le changement du seuil de pauvreté entre les deux bases à ce moment sera principalement attribuable aux coûts actualisés du logement inclus dans le panier utilisé pour la MPC.

Par souci de précision, la mesure de la pauvreté recalculée (nouvelle) est appelée la MPC de la base de 2018, alors que la mesure actuelle utilisée depuis 2008 sera appelée la MPC de la base de 2008.

Les taux de pauvreté établis par la nouvelle MPC de la base de 2018 ne sont pas directement comparables aux taux de pauvreté établis par l'ancienne MPC de la base de 2008.

Puisque cet examen détaillé de la MPC n'est pas encore terminé, tout résultat obtenu à ce jour au moyen de la base de 2018 de la MPC doit être traité comme provisoire et être utilisé de façon limitée.

La transition vers la MPC de la base de 2018 a pris effet en juin 2020.

Pauvreté au Nouveau-Brunswick

Le suivi du nombre et du pourcentage des personnes qui se vivent sous le seuil de pauvreté officiel du Canada peut servir à mesurer le progrès et l'efficacité des initiatives conçus pour sortir les gens de la pauvreté.

Si on applique l'actuelle MPC de la base de 2008, le taux de pauvreté au Nouveau-brunswick est tombé à 7,9 %, comparativement à 9,7 % en 2017. Cela représente une réduction du nombre de personnes vivant en situation de pauvreté au Nouveau-Brunswick, soit de 71 000 en 2017 à 58 000 en 2018, ou une réduction de 13 000 personnes vivant en situation de pauvreté en 12 mois.

En 2009 (l'année précédant le lancement d'EVP1), le taux de pauvreté au

Nouveau-brunswick était de 14,2 %, soit un total de 104 000 personnes. Entre 2009 et 2018, il y a eu une réduction de 44 % du nombre de personnes vivant en situation de pauvreté au Nouveau-Brunswick, soit 46 000 personnes de moins.

En 2018, le Nouveau-Brunswick affichait le deuxième taux de pauvreté le plus bas au Canada, à égalité avec le Québec, à 7,9 %. L'Alberta a affiché le taux le plus faible, soit 7,3 %. Au Canada, le taux était de 8,7 %.

Voici les taux dans le Canada atlantique :

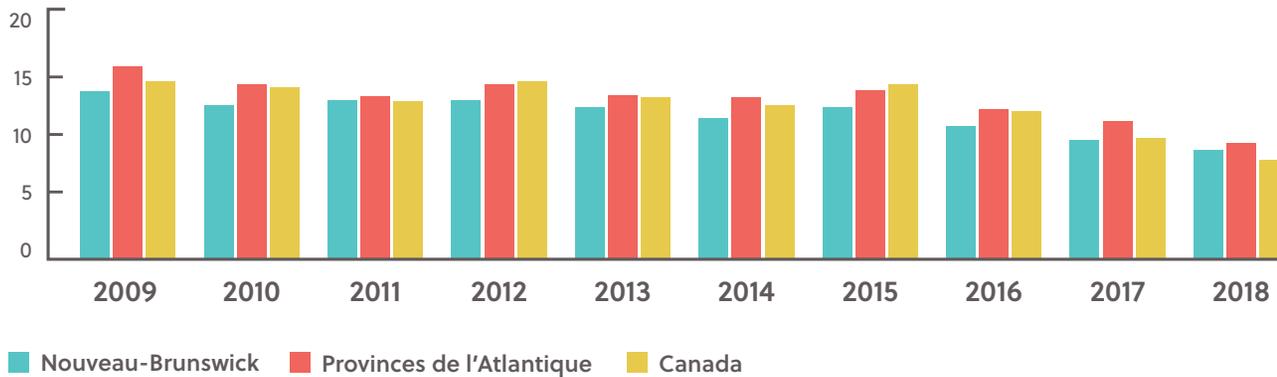


Remarque :

Lorsque la nouvelle MPC de la base de 2018 sera mise en œuvre, le taux de pauvreté au Nouveau-Brunswick en 2018 sera révisé à 10 %.

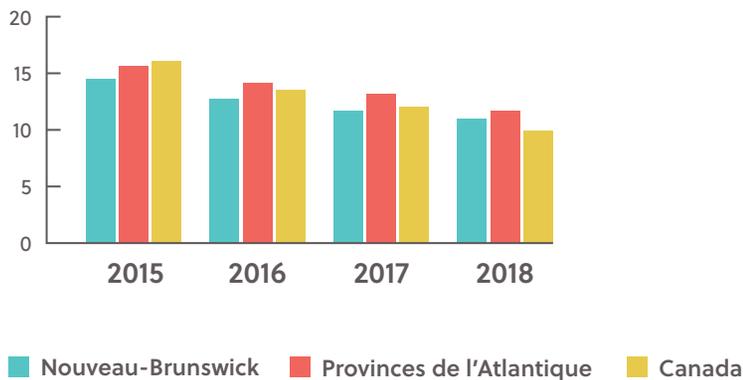
L'objectif d'EVP3 au Nouveau-Brunswick est un taux de pauvreté de 7 % d'ici 2030. Que ce taux soit mesuré au moyen de la MPC de la base de 2008 ou de la base de 2018, la SIES est d'avis que cet objectif sera atteint grâce aux plans de réduction de la pauvreté actuels appliqués au N.B.

Pourcentage de Néo-Brunswickois à faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (base de 2008) comparativement aux provinces de l'Atlantique et au Canada, 2009 – 2018



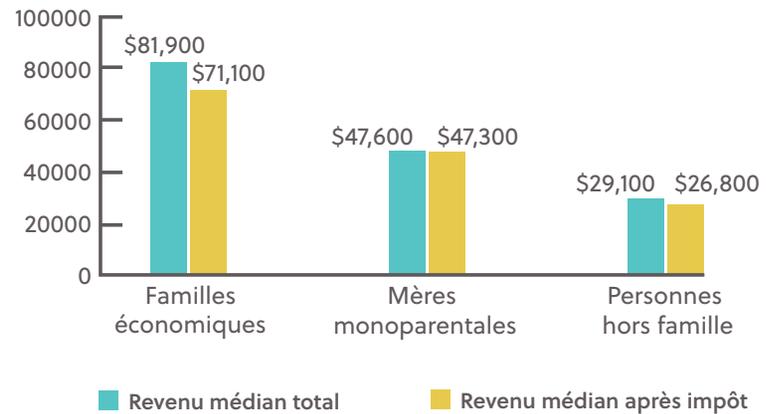
Source : Statistique Canada

Pourcentage de Néo-Brunswickois à faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (base de 2018) comparativement aux provinces de l'Atlantique et au Canada, 2015 – 2018



Source : Statistique Canada

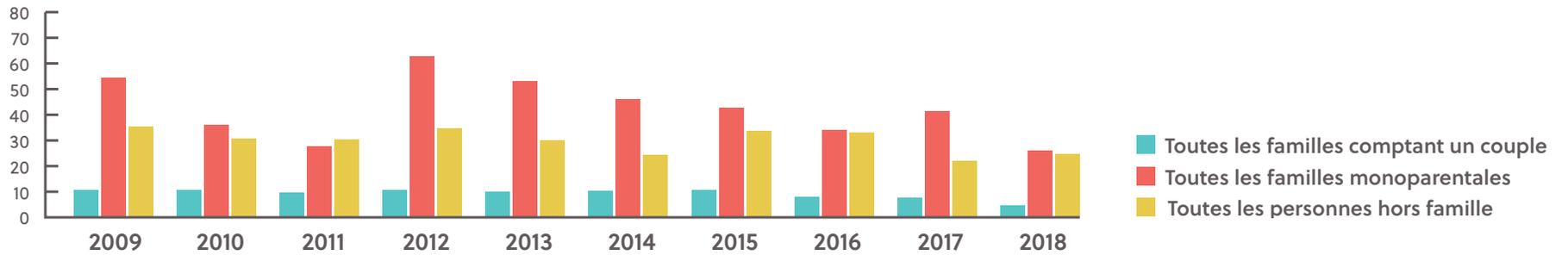
Revenu médian total et après impôt selon le type de famille (dollars constants de 2018)



Source : Statistique Canada

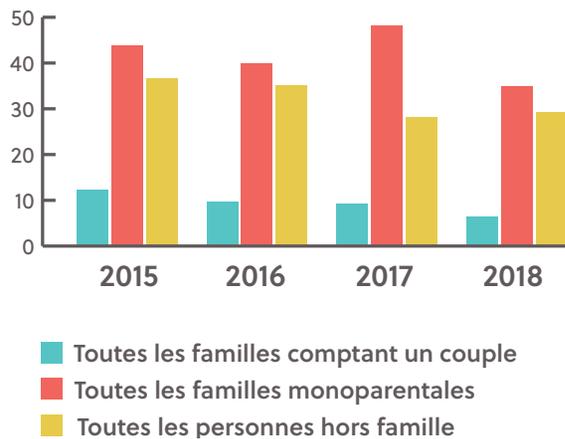
Pourcentage de Néo-Brunswickois à faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (base de 2008)

2009 – 2018



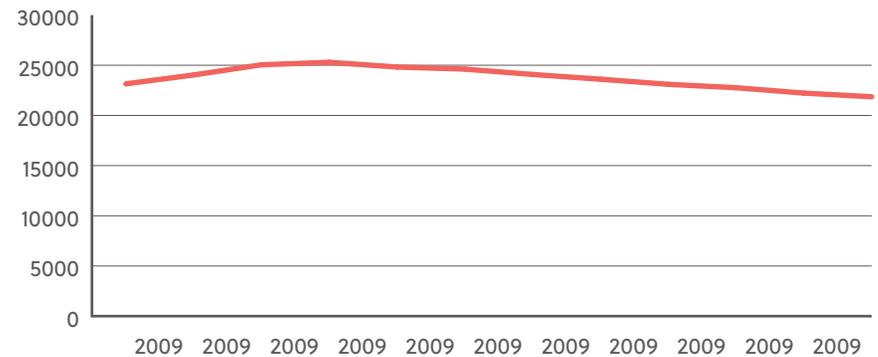
Source : Statistique Canada

Pourcentage de Néo-Brunswickois à faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (base de 2018) 2015 – 2018



Source : Statistique Canada

Bénéficiaires de l'aide sociale (2009 – 2020)



Source : GNB Ministère du Développement social

Données sur la pauvreté au Nouveau-Brunswick

Le tableau ci-dessous présente le pourcentage de Néo-Brunswickois ayant un revenu sous le seuil de la pauvreté par année et par catégorie démographique selon la MPC. Ces données sont fournies par Statistique Canada.

L'objectif principal d'EVP2 est de réduire la pauvreté de 25%. Ce tableau indique que la pauvreté au Nouveau-Brunswick a été réduite pour chaque catégorie démographique mesurée entre 2009 et 2018. En vert, toutes les catégories démographiques - à l'exception de deux - ont dépassé les objectifs globaux de réduction de la pauvreté de 25%.

Mesure du panier de consommation – base de 2008

Pourcentage de personnes à faible revenu											
Type de famille économique	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	% diff. depuis 2009
Toutes les personnes	14,2	13,7	12,6	14,2	12,9	12,3	14	11,8	9,7	7,9	-0,44
Personnes dans les familles économiques	10,7	10,7	9,5	10,7	9,9	10,1	10,5	7,9	7,5	4,7	-0,56
Personnes dans les familles non âgées	11,5	11,5	10,5	11,7	10,8	11,6	11,3	8,6	8,3	5,4	-0,53
Personnes dans les couples	8,8	11,6	11,7	7,8	7,5	6,6	8,7	5,3	7,4	5,1	-0,42
Personnes dans les familles comptant un couple avec des enfants	9,6	9,2	9,1	10,1	7,7	11,7	9,1	8,1	5,5	5,5	-0,43
Personnes dans les familles monoparentales	50,2	33,8	27,8	53,7	49,3	38,8	34,6	27,6	37,7	25,6	-0,49
Personnes dans les familles monoparentales ayant une femme à leur tête	54,4	36,1	27,7	62,6	53,1	45,9	42,5	34	41,2	26	-0,52
Personnes hors famille économique	35,3	30,7	30,2	34,6	29,8	24,4	33,6	32,8	21,8	24,7	-0,30
Personnes âgées hors famille économique	20,2	18,6	18,8	27,2	17,6	16,4	20,5	20,8	6,3	7,6	-0,62
Femmes âgées hors famille économique	23,5	22	15,8	27,1	19	17,9	21,4	21,2	6,8	7,9	-0,66
Personnes non âgées hors famille économique	40,6	35,5	35,2	37,8	35	28,6	39,3	38,9	30	33,8	-0,17
Hommes non âgés hors famille économique	34,9	30,1	27	31,3	29,7	25,6	39,8	36,1	30,3	34,2	-0,02
Femmes non âgées hors famille économique	46,7	42,2	44,3	45,7	42,4	32,4	38,6	42,2	29,7	33,4	-0,28

Pauvreté extrême

L'extrême pauvreté correspond à une situation bien en deçà du seuil de pauvreté, soit à 50 % ou moins pendant une année donnée. Au Nouveau-Brunswick, la pauvreté associée au revenu est mesurée au moyen de la Mesure du panier de consommation, comme on l'a déjà mentionné.

Veuillez noter que bien qu'EVP2 ait pris fin en décembre 2019, les données statistiques sur l'état de la pauvreté extrême au Nouveau-Brunswick à partir de cette même date ne seront disponibles que du milieu à la fin de 2021. Une mise à jour de la SIES sur l'état de la pauvreté extrême au Nouveau-Brunswick en décembre 2019 sera effectuée lorsque l'ensemble des données sera disponible.

Par conséquent, les commentaires sur la pauvreté extrême inclus dans ce rapport final d'EVP2 reflètent les données et l'analyse compilées jusqu'en 2016. ([Pauvreté extrême au N.-B.](#)) Les tendances indiquent que la pauvreté extrême a diminué au Nouveau-Brunswick au fil du temps.

Le nombre de personnes vivant en situation d'extrême pauvreté au Nouveau-Brunswick a chuté par une diminution remarquable en 2016, laquelle maintenait une tendance amorcée en 2012. Les gens vivant en situation d'extrême pauvreté au N.B. sont plus susceptibles d'être des personnes célibataires, des personnes qui habitent seules, des personnes d'âge moyen et des personnes prestataires de l'aide sociale.

Le fait d'avoir des enfants ou d'être âgé de plus de 65 ans protège contre l'extrême pauvreté, en raison des prestations gouvernementales additionnelles reçues, comme la Prestation canadienne pour enfants et le Supplément de revenu garanti qui ciblent ces groupes.

Il ne semble pas y avoir une relation entre le sexe, la région géographique, la langue ou l'éducation et la pauvreté extrême.

Les données de recensement de 2016 sur la pauvreté des immigrants révèlent également que la pauvreté des immigrants

correspond presque au double de celle des non-immigrants, et l'écart entre ces groupes grandit avec le temps.

Le Nouveau-Brunswick est une province type de la région de l'Atlantique en ce qui concerne les caractéristiques et les tendances de l'extrême pauvreté, et la région de l'Atlantique est semblable au reste du Canada dans ce domaine. Ainsi, les défis du Nouveau-Brunswick ne sont pas uniques.

Bien que le fait de bénéficier de programmes et de prestations du gouvernement (par exemple aide sociale) et d'être célibataire soit corrélé avec l'extrême pauvreté à l'échelle du pays, cette relation est la plus forte dans les provinces atlantiques.

Il est possible que les gens dont la situation d'extrême pauvreté perdure ne fassent pas la transition vers l'aide sociale pour des raisons systématiques, comme la présence d'une déficience.

Au cours d'une année donnée, et pendant une certaine période, on compte environ 100 000 personnes vivant sous le seuil de la pauvreté au Nouveau-Brunswick et environ 18 000 d'entre elles en extrême pauvreté, ou près d'une personne sur cinq vivant en situation de pauvreté. La majorité des gens vivant sous le seuil de pauvreté sont très près de ce seuil.

Annexe B

Le plan EVP2 était une feuille de route pour faire progresser le Nouveau-Brunswick vers l'inclusion économique et sociale pour tous. L'accent a été mis sur le renforcement des capacités communautaires et de l'idée que chacun a un rôle à jouer pour promouvoir l'inclusion économique et sociale pour tous.

Les 12 RIC jouent un rôle essentiel dans le renforcement de notre capacité collective à travailler ensemble. Ils sont au cœur du plan EVP2. Grâce au soutien financier et opérationnel de la SIES, les RIC et leurs partenaires dirigent des initiatives communautaires et régionales qui favorisent les partenariats, renforcent les capacités et tirent parti des ressources qui ont un impact direct sur la vie des gens du Nouveau-Brunswick.

À l'issue du plan EVP2, on constate des améliorations notables : accès des collectivités au transport, alimentation saine pour les personnes et les familles à faible revenu, nouveaux programmes parascolaires et d'été pour les enfants et les jeunes, programmes de formation pour le retour au travail des adultes, soutien au développement des entreprises sociales, programmes d'alphabétisation pour les adultes et les enfants, nouvelles initiatives pour des logements abordables.

Des progrès ont été réalisés et vous trouverez ci-dessous des exemples de réussites.

La mise en œuvre des plans *Ensemble pour vaincre la pauvreté* a eu une incidence positive sur la qualité de vie des Néo-Brunswickois. En plus des 50 mesures prioritaires décrites dans les plans de 2009 – 2014 et de 2014 – 2019, des organismes sans but lucratif, des entreprises et des citoyens ont rejoint le mouvement amorcé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick en mettant en place des initiatives concrètes qui ne faisaient pas partie d'EVP. La plupart de ces initiatives ont eu une incidence positive sur les Néo-Brunswickois. Elles sont incluses dans le tableau ci-dessous en italique.

Mesures prioritaires et leur état : Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014 – 2019

La présente annexe utilise les définitions d'état ci-dessous :

Continu : La mesure prioritaire progresse de manière continue et n'aura pas de date d'achèvement définitive.

En cours : La mesure prioritaire a débuté et le travail se poursuit en vue de son achèvement.

Terminé : Les travaux liés à la mesure prioritaire sont terminés et l'objectif a été atteint.

Initiatives prioritaires	État	Certains faits saillants
Pilier 1 – Renforcement des capacités des communautés		
Thème – Soutien du développement communautaire		
1. Favoriser le développement communautaire par la mobilisation des actifs communautaires.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> Les RIC ont tenu des consultations pour mobiliser les actifs communautaires. <i>Bien-être et nutrition (Restigouche)</i>
2. Favoriser un esprit d'entreprise pour promouvoir l'inclusion économique et sociale.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> Les RIC ont été associés à des projets de nature économique ou ayant un impact économique. En plus des divers programmes gouvernementaux, des programmes et services de promotion de l'entrepreneuriat sont offerts par certains organismes, comme le programme pour les jeunes entrepreneurs (en français seulement), le Saint John Learning Exchange (en anglais seulement) et la CBDC Campbellton.
Thème – Communication et réseautage		
3. Échanger et communiquer de l'information pour améliorer la coordination des activités communautaires et des initiatives régionales qui favorisent l'inclusion économique et sociale.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> Les RIC font la promotion d'initiatives favorisant l'établissement de liens entre les gens et leur collectivité à l'aide des partenaires locaux. Les liens sont établis au moyen d'émissions de radio, de bulletins d'information, des médias sociaux et d'activités connexes. Les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick collaborent avec la SIES pour promouvoir le programme Obtenez vos prestations.
4. Soutenir la création d'un guichet unique visant à informer les gens à propos des programmes du gouvernement et des organismes sans but lucratif liés à l'inclusion économique et sociale.	Terminé	<ul style="list-style-type: none"> Un guichet unique provincial, le service 211 NB, a été lancé le 15 octobre 2020.
5. Célébrer les pratiques exemplaires et les réussites des collectivités.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> La SIES a déployé une campagne de promotion et de sensibilisation dans les médias comportant des thèmes mensuels. À l'échelle locale et régionale, les RIC célèbrent et partagent les meilleures pratiques et les réussites de leurs partenaires. <i>Journal communautaire Around the Block (Saint John)</i>

Initiatives prioritaires	État	Certains faits saillants
Thème – Bénévolat		
6. Promouvoir l'esprit du bénévolat dans nos collectivités.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • La SIES a lancé la campagne Petits gestes, grande contribution en 2015 pour promouvoir le bénévolat. • La SIES recrute des bénévoles au Nouveau-Brunswick pour les comptoirs d'impôts gratuits au Nouveau-Brunswick dans le cadre du programme Obtenez vos prestations. • Le ministère des Finances du GNB a mis en place un Programme de réductions d'évaluation pour alléger l'impôt foncier des organismes caritatifs et sans but lucratif admissibles qui apportent des bienfaits sociaux aux particuliers et aux collectivités. • <i>Becca Told Me To</i>
7. Soutenir l'harmonisation des organismes et des initiatives communautaires de bénévolat.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • Les RIC visent principalement à réunir les parties prenantes de la collectivité autour d'objectifs communs, y compris plusieurs projets régionaux issus du plan EVP2. • Les RIC du comté de Charlotte et de la région de Fredericton ont développé des sites Web pour aider à créer des liens entre les bénévoles et les organismes qui ont besoin de leur aide. • <i>Journée d'entraide – Centraide, centre du NB</i>

Pilier 2 – Apprentissage

Thème – Éducation des enfants et des jeunes

8. Renforcer la capacité des parents, des familles, des tuteurs et des collectivités d'appuyer l'apprentissage des enfants et des jeunes et miser sur cette capacité.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes offerts par Développement social • Programmes offerts par EPFT • Programmes offerts par les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick : <ul style="list-style-type: none"> • Programme Chaque enfant préparé à la lecture (un programme fondé sur des preuves, axé sur les principes de la chanson, de la lecture, de l'écriture, du langage et du jeu élaboré par l'American Library Association) • Programmes parascolaires, club de lecture d'été annuel, espaces d'apprentissage interactif
9. Appuyer et promouvoir la littératie dans le développement et l'éducation de la petite enfance.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • La SIES fait la promotion des programmes de littératie CLEF (en français) et ELF (en anglais) • Services à la petite enfance (en français) • Early Childhood Services (en anglais)
10. Élargir et renforcer le concept de modèles d'écoles novatrices, comme les écoles communautaires entrepreneuriales et les programmes scolaires communautaires.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement dans le système scolaire

Initiatives prioritaires	État	Certains faits saillants
11. Promouvoir le mentorat axé sur les compétences et les programmes parascolaires, et appuyer la participation des enfants et des jeunes venant de familles à faible revenu.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • Les RIC s'associent aux organismes locaux pour mettre en œuvre des programmes de tutorat et d'activités parascolaires.
Thème – Éducation, formation et préparation au travail des adultes		
12. Soutenir les initiatives communautaires en littératie, en littératie financière, en éducation des adultes, en perfectionnement des compétences et en préparation à l'intégration au milieu de travail.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • La SIES fait preuve d'initiative par rapport au programme Obtenez vos prestations et au Bon d'études canadien. La SIES a organisé plusieurs super comptoirs au cours des trois dernières années (ateliers sur l'impôt sur le revenu, le numéro d'assurance sociale, le régime enregistré d'épargne-invalidité et le Bon d'études canadien) dans le cadre d'un partenariat fédéral-provincial de dix ans. • Le Réseau d'éducation financière du Nouveau-Brunswick (composé de nombreux organismes du GNB et sans but lucratif) se concentre sur les partenariats axés sur la littératie financière. • Le ministère des Finances du GNB a introduit le crédit pour la TVH du Nouveau-Brunswick en 2016. • Voici d'autres programmes qui viennent en aide aux personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick : réduction d'impôt pour faible revenu, prestation fiscale pour enfants, supplément du revenu gagné, programme de supplément scolaire, prestations pour personnes âgées à faible revenu, réduction d'impôt pour propriétaires à faible revenu. • La littératie financière continue de faire partie intégrante du programme d'études des 10^e, 11^e et 12^e années. • L'alphabétisation des adultes et le programme de compétences essentielles au travail mettent l'accent sur l'alphabétisation des adultes et leur acquisition de compétences essentielles. • Le Programme communautaire d'apprentissage pour adultes, grâce à un partenariat entre le gouvernement et douze organismes communautaires d'apprentissage pour adultes constitués en corporation, offre aux adultes du Nouveau-Brunswick un accès à des services d'apprentissage dans leur collectivité ou à proximité. • Compétences essentielles au travail est un programme qui vise à aider les personnes sur le marché du travail ou à la recherche d'un emploi qui nécessitent des compétences essentielles supplémentaires pour réussir. • Bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick <ul style="list-style-type: none"> • Services à distance – Les bibliothèques offrent un « service de bibliothèque inopiné » dans les collectivités afin de joindre les groupes qui ne sont pas desservis ou qui le sont trop peu au moyen de services sur téléphone cellulaire ou en ligne. • Programme pour les jeunes et les adultes – Programmes en cours axés sur l'employabilité, sur la croissance économique, sur la littératie et sur l'apprentissage continu.

Initiatives prioritaires	État	Certains faits saillants
13. Appuyer les initiatives d'apprentissage liées au développement de carrière et aux services de counseling d'emploi pour les personnes à faible revenu.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • Saint John Learning Exchange <ul style="list-style-type: none"> • Le Partage de connaissance est chef de file dans l'innovation sociale au sein de leur collectivité possédant une pensée qui « sort de l'ordinaire ». • Aide les participants à atteindre leurs objectifs professionnels et scolaires en les aidant à créer un plan personnalisé pour assurer le succès de chaque personne qui franchit notre porte. • Women Empowerment Network POWER UP! est un programme GRATUIT de dix semaines qui offre une formation axée sur l'autonomisation, conçue pour aider les femmes à franchir leur prochaine étape dans la vie. • Le Programme d'emploi et d'apprentissage expérientiel, destiné aux clients de l'aide sociale de Développement social, est une initiative conjointe d'EPFT et de DS visant à aider 400 clients sur trois ans à acquérir une formation en salle de classe et en milieu de travail grâce à un placement sur le marché du travail. • Les études postsecondaires sont devenues plus accessibles grâce à l'octroi d'une aide financière directe aux étudiants du Nouveau-Brunswick dans le cadre du Programme de bourses renouvelées pour frais de scolarité.

Pilier 3 – Inclusion économique

Thème – Participation au marché du travail

14. Explorer le concept du salaire suffisant.	Terminé	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité consultatif sur le revenu de subsistance et l'équité salariale de la SIES a terminé ses travaux en 2018. La recherche sur les taux de salaire de subsistance au Nouveau-Brunswick a été amorcée avec les données de Saint John, fournies en 2020. • Une recherche semblable sur le salaire de subsistance pour Fredericton, Moncton et Bathurst devrait être terminée au premier trimestre de 2021.
15. Envisager la création d'une législation exhaustive sur l'équité salariale.	Terminé	<ul style="list-style-type: none"> • Le Comité consultatif sur le revenu de subsistance et l'équité salariale de la SIES a commencé ses travaux en avril 2017 avec le mandat d'envisager l'élaboration d'une loi globale sur l'équité salariale. Le comité a déposé le Rapport sur le revenu de subsistance et l'équité salariale en 2018. • Le GNB a réalisé cinq études sur l'équité salariale pour des groupes d'employés de la fonction publique composés majoritairement de femmes : assistants en éducation, adjoints administratifs dans les écoles, sténographes judiciaires, professionnels en science médicale, professionnels spécialisés en soins de santé, soutien professionnel dans les écoles.

Initiatives prioritaires	État	Certains faits saillants
16. Promouvoir l'inclusion dans le milieu de travail.	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil du premier ministre pour les personnes handicapées appuie l'inclusion sur le marché du travail dans le cadre du mandat lié au Plan d'action pour les personnes ayant un handicap au Nouveau-Brunswick. En 2016, la Loi sur les droits de la personne du Nouveau-Brunswick a été modifiée pour ajouter la « situation de famille » et l'« identité et l'expression de genre » aux motifs interdits de discrimination. EPFT encourage l'embauche de personnes en situation de handicap, et les employeurs font part de leur information sur les avantages pour leur entreprise d'embaucher ces personnes. Services de soutien à l'emploi et à la formation. EPFT finance Nouvelles bottes, un programme exécuté par l'Association de la construction du Nouveau-Brunswick qui offre de l'information, des ressources et de l'aide aux femmes apprenties et compagnons dans les métiers non traditionnels.
17. Soutenir des conditions de travail flexibles pour créer des possibilités pour les gens qui se heurtent à des obstacles à l'emploi ou des pratiques de travail et des disponibilités uniques.	En cours	<ul style="list-style-type: none"> Le Conseil du premier ministre pour les personnes handicapées favorise l'inclusion en milieu de travail dans le cadre de son mandat lié au Plan d'action pour les personnes ayant un handicap. Le programme des Services de soutien à l'emploi et à la formation (SSEF) fournit des services aux employeurs et aux personnes en situation de handicap afin de réduire les obstacles à l'emploi.
Thème – Business Activity		
18. Favoriser l'entrepreneuriat.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> Le programme de subventions de la SIES soutient les projets d'entrepreneuriat mis en place par les RIC. Le crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises fournit un crédit d'impôt personnel non remboursable de 50 %, jusqu'à concurrence de 125 000 \$ par année, aux personnes qui investissent dans des petites entreprises, des corporations de développement communautaire ou des associations coopératives admissibles de la province. EPFT offre le programme Stage d'emploi étudiant pour demain – entrepreneurship. Le Secrétariat de la croissance économique, qui fait partie d'EPFT, finance également ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> Programme de mentorat pour les entrepreneurs immigrants – un incubateur d'entreprises Jumelage-Relève est un programme qui crée des liens entre les immigrants entrepreneurs du Nouveau-Brunswick et les propriétaires d'entreprise qui cherchent à vendre leurs entreprises. Facilitation de l'élaboration du guide en ligne sur le démarrage d'une entreprise au Nouveau-Brunswick. Startup Miramichi.

Initiatives prioritaires	État	Certains faits saillants
19. Promouvoir l'appui des entreprises locales et des microentreprises.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • EPFT offre le programme Stage d'emploi étudiant pour demain – entrepreneurship. • Le Secrétariat de la croissance économique, qui fait partie d'EPFT, finance également ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> • Programme de mentorat pour les entrepreneurs immigrants – un incubateur d'entreprises • Jumelage-Relève est un programme qui crée des liens entre les immigrants entrepreneurs du Nouveau-Brunswick et les propriétaires d'entreprise qui cherchent à vendre leurs entreprises. • Facilitation de l'élaboration du guide en ligne sur le démarrage d'une entreprise au Nouveau-Brunswick. • Camp intensif d'entreprise Charlotte County Business Bootcamp.
20. Promouvoir et appuyer le développement, la création et la durabilité d'un écosystème d'entreprises sociales.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • En 2016, la SIES a établi un partenariat avec CECNB pour élaborer une stratégie de promotion de l'entreprise sociale au Nouveau-Brunswick. • En 2020, dans le plan EVP3, la SEIS a ajouté une mesure prioritaire clé : « Investir, au moyen d'un nouveau fonds de finance sociale, afin d'accroître les capacités et la viabilité des entreprises sociales relevant d'organismes sans but lucratif au Nouveau-Brunswick. » (Mesure prioritaire n° 3, p. 21)

Pilier 4 – Inclusion sociale

Thème – Sécurité alimentaire et disponibilité d'aliments sains

21. Promouvoir et appuyer les initiatives communautaires liées à la préparation d'aliments, à la sécurité alimentaire et à l'accès à des aliments sains.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • La SEIS et les RIC soutiennent divers projets qui touchent à l'accès à la nourriture. • La SIES soutient le programme du Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick, appelé Tout le monde mange. • Le Programme de subvention pour l'action communautaire en alimentation offre un financement pour soutenir les organismes qui travaillent à l'accroissement de la sécurité alimentaire dans la collectivité. • Au Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, les chercheurs fournissent des données sur la situation au Nouveau-Brunswick en ce qui concerne l'insécurité alimentaire. • Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE) du GNB a revu sa politique sur la nutrition et l'amélioration de l'alimentation en milieu scolaire, en plus d'établir de nouvelles lignes directrices sur la nutrition et le jeu actif à l'intention des services de garde agréés. • Programme d'alimentation communautaire Community Food Smart.
22. Promouvoir la transition des banques alimentaires vers les centres d'alimentation communautaires.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • La SIES offre un soutien continu au Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick. • DS offre un appui continu au partenariat des centres communautaires de ressources alimentaires avec l'Association des banques alimentaires du Nouveau-Brunswick afin d'encourager l'adoption de pratiques communautaires en matière de sécurité alimentaire dans le secteur caritatif axé sur l'action alimentaire. • Sécurité alimentaire communautaire au sein du secteur alimentaire sans but lucratif

Initiatives prioritaires	État	Certains faits saillants
23. Encourager les initiatives axées sur la disponibilité des aliments nutritifs, la gestion des aliments et la coordination des programmes alimentaires d'urgence.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • La SIES soutient le programme du Réseau d'action sur la sécurité alimentaire du Nouveau-Brunswick, appelé Tout le monde mange. • Le Programme de subvention pour l'action communautaire en alimentation offre un financement pour soutenir les organismes qui travaillent à l'accroissement de la sécurité alimentaire dans la collectivité : • Comité d'action sur le projet De l'école à la ferme; une coopérative a été créée en 2017 pour soutenir l'alimentation locale. • DS offre un appui continu au partenariat des centres communautaires de ressources alimentaires avec l'Association des banques alimentaires du Nouveau-Brunswick afin d'encourager l'adoption de pratiques communautaires en matière de sécurité alimentaire dans le secteur caritatif axé sur l'action alimentaire. • La SIES et DS appuient divers clubs d'achat d'aliments en vrac dans la province.
24. Promouvoir la création de programmes de petits-déjeuners communautaires dans toutes les écoles publiques.	En cours	<ul style="list-style-type: none"> • Divers programmes de déjeuners scolaires sont en place : <ul style="list-style-type: none"> • Fondation des petits-déjeuners de la Péninsule acadienne • Saint John • <i>Projet Student Hunger (Fredericton)</i>
Thème – Logement		
25. Appuyer la durabilité et la qualité des options existantes en matière de logement abordable.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • La SIES participe avec DS à la mise en œuvre du Plan d'action du Nouveau-Brunswick dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. • Le Programme d'exonération de l'impôt foncier pour les logements locatifs à prix modiques et à but non lucratif inclut maintenant la location avec option d'achat si elle est admissible. • <i>Micro-maisons pour les sans-abris (Fredericton)</i>.
26. Encourager des solutions d'habitation communautaires novatrices pour offrir aux collectivités des habitats intermédiaires abordables, accessibles et de qualité.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • Le Programme d'exonération de l'impôt foncier pour les logements locatifs à prix modiques et à but non lucratif inclut maintenant la location avec option d'achat si elle est admissible. • La SIES participe avec DS à la mise en œuvre du Plan d'action du Nouveau-Brunswick dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. • Programme d'efficacité énergétique résidentielle Tantramar
Thème – Transport		
27. Élaborer une stratégie exhaustive de transport rural et urbain pour la province.	Terminé	<ul style="list-style-type: none"> • La SIES a terminé le rapport sur les transports intitulé Des services aux surfaces en 2017.
28. Promouvoir et soutenir les systèmes communautaires de transport alternatif.	Continu	<ul style="list-style-type: none"> • En réponse au rapport sur le transport et à la pandémie, la SIES a mis en place et soutenu divers services et programmes de transport communautaire dans la province.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'état d'avancement des mesures prioritaires établies dans EVP2, veuillez communiquer avec la Société d'inclusion économique et sociale ou consulter le site <https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/sies.html>.

Annexe C

Faits saillants des activités

Des informations supplémentaires peuvent être trouvées dans les différents rapports de la société : www.gnb.ca/pauvreté

2008

Octobre

Annnonce de l'initiative d'engagement public visant à adopter un plan de réduction de la pauvreté au N.-B.

2009

Janvier à avril

Dialogues publics

Juin à septembre

Tables rondes

Novembre

Forum final menant à l'adoption d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale du N.-B.*

Décembre

Prolongement de la carte médicale pendant trois ans pour les personnes qui quittent l'aide sociale

2010

Janvier

Élimination de l'aide temporaire du programme d'aide au revenu

La politique économique relative aux ménages s'applique désormais seulement aux bénéficiaires de l'aide au revenu qui sont en relation de couple

Avril

Adoption de la Loi sur l'inclusion économique et sociale

Financement stable aux refuges pour sans-abri pendant cinq ans.

Modifications apportées à la *Loi sur la location de locaux d'habitation pour protéger les résidents*

Augmentation du salaire minimum à 8,50\$ l'heure

Mai

Nomination du Président et des co-présidents de la SIES

Juin

Nomination des autres membres du CA de la SIES

Première rencontre du CA

Septembre

Augmentation du salaire minimum à 9 \$ l'heure

Octobre

Investissement dans l'apprentissage précoce et les services de garde

Août à janvier 2011

La SIES embauche son personnel

2011

Janvier

Première rencontre des trois comités consultatifs

Février à octobre

Établissement des 12 réseaux d'inclusion communautaire (RIC)

April

Augmentation du salaire minimum à 9,50\$ l'heure

Août

Prestations pour la garde d'enfants, l'aide au chauffage et la santé sont liées dans la mesure du possible au revenu familial.

Novembre

Début du financement des RIC pour appuyer les initiatives en matière de transport et d'apprentissage communautaires

2012

Avril

Augmentation du salaire minimum à 10\$ l'heure

Juin

Conférence provinciale sur le transport communautaire

Le comité consultatif sur les soins de la santé présente au gouvernement son rapport sur les soins dentaires et de la vue

Le comité consultatif sur les soins de la santé présente au gouvernement son rapport sur les soins dentaires et de la vue

Septembre

Lancement du programme De beaux sourires et une bonne vision pour les enfants des familles à faible revenu

Octobre

Le comité consultatif sur la réforme de l'aide sociale présente son rapport au gouvernement

2013

Mai

Établissement d'un groupe de travail interministériel sur le transport

Octobre

Restructuration et hausse des taux d'aide sociale

Refonte de la politique économique des ménages

Hausse des possibilités de gains monétaires pour les bénéficiaires de l'aide sociale qui font la transition vers le travail

Changements aux exemptions de salaire pour inclure un supplément au revenu

Septembre à octobre

Dialogues publics *Ensemble pour vaincre la pauvreté 2*

Rencontres avec les associations régionales et provinciales

Octobre à avril 2014

Élaboration d'*Ensemble pour vaincre la pauvreté : Le Plan d'inclusion économique et sociale 2014 – 2019*

Octobre

Première rencontre du groupe de travail interministériel pour les personnes vivant en pauvreté

Décembre

Annonce du *Régime médicaments du N.-B.*

2014

Février

Annonce par le gouvernement de la création des fonds d'investissements communautaires et du crédit d'impôt pour les petites et moyennes entreprises à la suite des recommandations du comité consultatif (ESFIC)

Mai

Présentation d'Ensemble pour vaincre la pauvreté : *Le Plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau Brunswick 2014 – 2019*

Lancement du Régime médicaments du Nouveau-Brunswick

Août

Enseignement des métiers dans les écoles afin de mieux préparer les jeunes pour l'avenir, et investissement pour rénover les espaces réservés à l'enseignement des métiers dans les écoles et aménager de nouveaux locaux

Octobre

Nouvelle exemption salariale pour les personnes ayant un handicap, dans le cadre de la réforme de l'aide sociale

Novembre

Conclusion de EVP1

Décembre

Début de EVP2

Augmentation du salaire minimum à 10,30\$ l'heure

2015

Mars

Lancement du Fonds d'emploi pour les jeunes pour aider à créer des emplois

Avril

Première réunion du comité consultatif sur les systèmes de transport ruraux et urbains

Mai

EVP reçoit un prix national en matière de réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick (Catégorie : provinces et municipalités qui travaillent en partenariat)

Juin

Présentation publique de *L'impact du plan d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick 2009 – 2014*

Novembre-décembre

La SIES tient une campagne de sensibilisation *Petits gestes, grande contribution* de 2 semaines, pour faire la promotion du bénévolat

2016

Janvier

Premier Sommet sur les possibilités en matière d'inclusion économique

Février

Community conversation on Health Conversation communautaire sur l'équité en santé

Avril

Augmentation du salaire minimum à 10,65\$ l'heure

Le gouvernement du NB annonce l'accès gratuit aux études postsecondaires pour étudiants des familles à faible et à moyen revenu

Septembre

Création des plans d'éducation de 10 ans

Investissement de 56 millions de dollars dans le logement abordable avec le gouvernement fédéral afin que les personnes les plus vulnérables aient un chez-soi

La province investit 1 M\$ pour aider les adultes sans emploi à apprendre une langue seconde officielle

Novembre

Le gouvernement du NB élargit le Programme d'aide pour l'énergie domestique

2017

Janvier

Expansion du modèle de prestation des services intégrés

Février

Sommet sur le plan des familles concernant la réduction de la pauvreté

Exploiter le pouvoir de la littérature : la stratégie globale du Nouveau-Brunswick en matière de littérature afin d'améliorer les niveaux de littérature dans la province

Mai

Sommet sur les possibilités sur l'inclusion économique

Plan pour les familles – réduction de la pauvreté

Août

Élargissement du Programme d'aide aux études

Novembre

Gouvernement annonce l'élargissement du programme De beaux sourires et une bonne vision pour les enfants de quatre ans qui n'ont pas d'assurance privée ou publique

Campagne Petits gestes, grande contribution

Décembre

Dépôt du rapport sur le transport inclusif

2018

Janvier

Gouvernement annonce des services de garde gratuits pour les familles à faible revenu

Février

Création du comité de mise en œuvre sur le transport rural et urbain

Mars

Dépôt du rapport d'étape d'EVP2

Avril

Baisse du taux d'impôt sur le revenu des petites entreprises

Mai

Partenariat entre le gouvernement provincial et Living SJ pour un projet pilote visant à mettre fin à la pauvreté générationnelle

Juin

La SIES tient une tournée provinciale pour rencontrer les chefs de file, en préparation pour le processus de renouvellement d'EVP

Juillet

Le gouvernement provincial lance un portail de ressources en ligne à l'intention des familles à la recherche de renseignements au sujet des services et des programmes de garderie éducatifs

Novembre

Le gouvernement fournit des fonds pour aider avec la mise en place de refuges temporaires pour les personnes qui ont besoin d'un logement sécuritaire pendant les mois d'hiver

2019

Janvier

Publication du Rapport sur le revenu de subsistance et l'équité salariale

Publication du Rapport Un appel, plusieurs services – Une solution de guichet unique

Février

Lancement du processus de renouvellement d'EVP

Mars

Le gouvernement annonce que le nombre de Centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick désignés a dépassé l'objectif

Mars à mai

Processus d'engagement public pour EVP3 : sondage en ligne, dialogues communautaires et sectoriels, groupes de discussion, Échange Meilleurs Cerveaux, mémoires

Avril

Augmentation du salaire minimum à 11,50 \$ l'heure

Le gouvernement annonce le renouvellement de bourses pour frais de scolarité et le rétablissement du crédit d'impôt pour frais de scolarité

Août

Néo-Brunswickois nommé président du Conseil consultatif national sur la pauvreté – Scott MacAfee de la SIES

Octobre

Gouvernement annonce nouvelle initiative pour aider les élèves et les étudiants à explorer des possibilités d'apprentissage

2020

Mars

Lancement d'EVP3

Annexe D

Rapport des groupes de travail

Rapport sur le revenu de subsistance et l'équité salariale

Sommaire

Le Comité consultatif sur l'équité salariale et le revenu de subsistance a été créé en avril 2017 par la Société d'inclusion économique et sociale afin d'aborder deux composantes du pilier de l'inclusion économique d'Ensemble pour vaincre la pauvreté 2014–2019. Le Comité consultatif comprenait des représentants de quatre secteurs : des citoyens, des organismes à but non lucratif, des entreprises et le gouvernement. Son mandat consistait à :

1. envisager la création d'une législation exhaustive sur l'équité salariale;
2. explorer le concept du revenu de subsistance.

Encore aujourd'hui, certains Néo-Brunswickois font face à la pauvreté même s'ils travaillent, sont touchés par l'inégalité des revenus ou sont en situation d'emploi précaire. La prise en compte exhaustive de l'équité salariale et l'exploration du concept du revenu de subsistance au Nouveau-Brunswick sont d'importantes considérations en vue de progresser vers une province plus inclusive sur le plan économique.

Envisager la création d'une législation exhaustive sur l'équité salariale

L'équité salariale constitue une mesure compensatoire que l'on désigne souvent d'après la formule suivante : « un salaire égal pour un travail de valeur égale ou comparable ».

Les mesures compensatoires ont pour but de remédier à l'un des facteurs qui contribuent à l'écart salarial entre les sexes, soit la sous-estimation de la valeur des professions traditionnellement féminines ou à prédominance féminine. Cette sous-évaluation a pour conséquence le versement d'une rémunération inférieure aux femmes et aux hommes travaillant dans les professions à prédominance féminine, et ce, même lorsque la valeur de leurs emplois équivaut à celle des professions à prédominance masculine exercées pour le même employeur.

Pour parvenir à l'équité salariale, il est nécessaire d'évaluer et de comparer au sein d'une organisation donnée les emplois habituellement occupés par des femmes et des emplois différents, traditionnellement occupés par des hommes. Si l'on détermine que ces emplois sont de valeur égale ou comparable, alors on doit les rémunérer au même niveau.

En 2017, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes au Nouveau-Brunswick était de 7,4 %.

La Loi sur l'équité salariale, 2009 (Loi), du Nouveau-Brunswick est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2010. Elle s'applique à tous les segments de la fonction publique néo-brunswickoise et définit les normes minimales que tous les employeurs doivent respecter pour atteindre les objectifs stratégiques du gouvernement

en matière d'équité salariale dans leurs pratiques de rémunération. Les employeurs doivent conduire des évaluations des postes afin de comparer les classifications d'emplois des femmes à celles des hommes en fonction de la compétence, des responsabilités, de l'effort nécessaire et des conditions de travail en utilisant un système non discriminatoire d'évaluation des postes. Pour respecter les normes minimales en matière d'équité salariale, il faut que les classifications d'emplois des femmes de valeur égale ou comparable à celles des hommes au sein de la même organisation soient à la même échelle de rémunération.

Explorer le concept du revenu de subsistance

Le revenu de subsistance est une mesure conservatrice du salaire horaire nécessaire pour permettre aux travailleurs de subvenir à leurs besoins de base et aux familles de participer pleinement à la vie de leur collectivité. Il repose sur le principe qu'un emploi à temps plein devrait permettre à quiconque de vivre dans la dignité. Le concept du revenu de subsistance contribue principalement à accroître l'éducation et la sensibilisation à l'égard de la question de la pauvreté chez les travailleurs.

Le revenu de subsistance met en évidence l'écart entre le taux de salaire légal le plus bas et le coût de la vie dans un contexte d'inclusion sociale au sein de collectivités particulières. Les taux de revenu de subsistance sont fondés sur l'interrelation entre le revenu d'emploi, le système d'impôts et de transferts et la disponibilité de programmes sociaux et d'une infrastructure communautaire.

Le Canadian Living Wage Framework (cadre canadien pour l'établissement du revenu de subsistance ou CLWF) comprend une formule pour calculer le revenu de subsistance dans les villes de partout au Canada. Il est ainsi possible de comparer les taux de revenu de subsistance de l'ensemble du pays.

Le Human Development Council (HDC) de Saint John, en collaboration avec le Centre canadien de politiques alternatives, a publié le premier taux de revenu de subsistance du Nouveau-Brunswick pour la ville de Saint John en juin 2018. Le taux de revenu de subsistance pour Saint John est de 18,18 \$ l'heure.

Le Comité consultatif sur l'équité salariale et le revenu de subsistance recommande à la Société d'inclusion économique et sociale de collaborer avec ses partenaires pour :

- Tirer parti de l'élan créé par le HDC et calculer le taux de revenu de subsistance des autres villes de la province lorsque les données le permettent;
- Encourager les employeurs du Nouveau-Brunswick à rendre leur collectivité plus dynamique en devenant des employeurs certifiés en matière de revenu de subsistance garanti;
- Analyser des instruments de politique qui permettent de réduire la pauvreté, notamment les politiques salariales, les subventions ciblées et le revenu de base garanti, et examiner la disponibilité des services publics (p. ex. les logements sociaux, les transports, les services de garde d'enfants, les soins aux aînés, etc.) en vue de déterminer les politiques qui devraient avoir le plus d'incidence sur la réduction de la pauvreté dans la province.

Rapport sur le guichet unique Un appel, plusieurs services

Sommaire

Les participants aux séances de dialogue public ont expliqué très clairement pourquoi un service de guichet unique était nécessaire pour le Nouveau-Brunswick. Nous avons reçu 880 commentaires concernant la proposition; près d'un commentaire sur cinq portait sur un service de guichet unique pour le Nouveau-Brunswick.

Les participants ont reconnu le grand nombre de programmes, de services et de soutiens qui existent dans leurs communautés. Il existe de nombreux programmes gouvernementaux, sans but lucratif et commerciaux, mais il n'existe pas de moyen facile d'y accéder. Ceci s'avère particulièrement difficile si vous vous trouvez au milieu de la crise pour laquelle vous essayiez d'obtenir de l'aide.

Le manque de communication entre les services gouvernementaux et communautaires existants et les diverses bases de données ou lignes sans frais rend très difficile à quiconque de trouver son chemin et de déterminer qui fait quoi et qui offre quels services ou programmes. Le « concept du guichet unique » ne consiste pas en un point de vente ou un centre de service physiques; mais il s'agit d'avoir à disposition une personne qualifiée et éclairée sur tout ce qui existe, qui peut et va informer et guider à travers le labyrinthe de services toute personne qui en fait la demande, qui peut répondre à leurs questions et les orienter vers un programme ou un service existant, et ce, d'une manière opportune, professionnelle et attentionnée.

La Société d'inclusion économique et sociale du Nouveau-Brunswick (SIES) a donc commencé à évaluer les options de guichet unique en novembre 2015.

Un comité de travail sur le guichet unique a été officiellement créé en avril 2017.

Un président du comité de travail a été désigné par les coprésidents du conseil d'administration de la SIES. Le conseil d'administration a nommé les autres membres du comité, du proviennent des secteurs du gouvernement, des affaires, sans but lucratif, et des citoyens. Les membres ont été choisis en fonction de leur capacité à partager de l'information sur leur compréhension des défis en matière de communication auxquels font face les personnes vivant dans la pauvreté au Nouveau-Brunswick.

Le mandat du Comité consultatif à guichet unique était :

- Étudier et noter les différents moyens et méthodes avec lesquels de l'information au sujet de programmes gouvernementaux et sans but lucratif est offerte au public.
- Recommander une stratégie qui appuie la création d'un guichet unique fournissant des renseignements à jour au sujet de programmes du gouvernement et d'organisations sans but lucratif. La stratégie comprendra également un plan de mise en œuvre détaillé.

En avril 2017, le comité de travail du guichet unique a entrepris des recherches afin de déterminer les options du guichet unique. L'effort de recherche du comité de travail du guichet unique a clairement démontré que le Service 211 est accepté en Amérique du Nord comme un service standard et durable (70 %

des Canadiens et 90 % des Américains ont accès à un Service 211).

La recommandation du comité de travail du guichet unique était de mettre en place un Service 211 provincial entièrement bilingue pour le Nouveau-Brunswick. Ce document propose quatre options au Conseil d'administration de la SIES en vue d'évaluer et de recommander la mise en œuvre.

Rapport sur les systèmes de transport ruraux et urbain – Des surfaces aux services

Sommaire

La stratégie représente une contribution majeure au service et à la politique de transport au Nouveau-Brunswick. La présente stratégie de transport inclusif et durable représente une première au Nouveau-Brunswick; c'est en effet la première fois qu'une stratégie de transport est élaborée aux fins d'adoption d'une perspective plus large vis-à-vis tous les aspects de la prestation des transports dans la province.

L'accent est mis sur les secteurs les plus susceptibles de changer les choses par le règlement des problèmes systématiques ayant fait en sorte que de nombreux Néo-Brunswickois n'aient pas accès aux transports qu'ils désirent et dont ils ont besoin.

La stratégie présente une approche solide et rigoureuse en ce qui concerne le positionnement du Nouveau-Brunswick, pour surmonter les difficultés à venir au cours des 20 prochaines années et tirer parti des occasions qui se présenteront.

Une nouvelle vision des transports s'impose, au Nouveau-Brunswick, et ce, pour cinq grandes raisons :

Raison n° 1 : Le Nouveau-Brunswick a largement concrétisé sa vision antérieure par rapport à la mobilité automobile, mais cette mobilité fait en sorte que les populations dépendent maintenant de leur capacité à posséder et à conduire une voiture.

Raison n° 2 : Il n'existe pas, aujourd'hui au Nouveau-Brunswick, de « vision pour la mobilité » englobante en ce qui concerne les services de transport en commun, d'autobus et de transport ferroviaire de voyageurs – seulement la responsabilité de dispenser des services économiques, lesquels doivent encore atteindre leur plein potentiel pour attirer des usagers.

Raison n° 3 : Les Néo-Brunswickois veulent une « vision pour la mobilité » qui permette à ceux qui en ont le plus besoin de jouir d'un accès amélioré, qui diminue les coûts pour les citoyens et qui assure le soutien des initiatives communautaires utilisant les transports pour favoriser l'inclusion économique et sociale.

Raison n° 4 : Les Néo-Brunswickois se tournent actuellement vers l'automobile pour faciliter leur inclusion économique et sociale; changer leur comportement pourrait donc être un long processus, qui devra débiter au plus tôt.

Raison n° 5 : Les entités responsables de la planification et de la prestation des services de transport doivent avoir une vision commune pour gagner en efficacité grâce aux avantages sociaux procurés par une meilleure santé publique et un meilleur accès à l'emploi.

Le comité s'est aussi aperçu qu'il fallait d'abord, pour concrétiser toute vision, comprendre quels éléments sont en place pour garantir la mise en œuvre de la nouvelle vision, quelle qu'elle soit.

Cinq grandes exigences doivent être remplies pour que le Nouveau-Brunswick puisse pivoter vers une nouvelle vision des transports :

Exigence n° 1 : Coordination et connectivité des services pour faciliter l'accès;

Exigence n° 2 : Conditions favorables à des solutions de substitution efficaces et inclusives au véhicule à un seul occupant;

Exigence n° 3 : Données sur les transports pour la prise de décisions;

Exigence n° 4 : Planification provinciale des transports;

Exigence n° 5 : Possession d'une politique sur la planification et les services de transport provinciaux.